

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Samedi 22 Octobre 2022

Espace Culturel Alain POHER à Ablon sur Seine

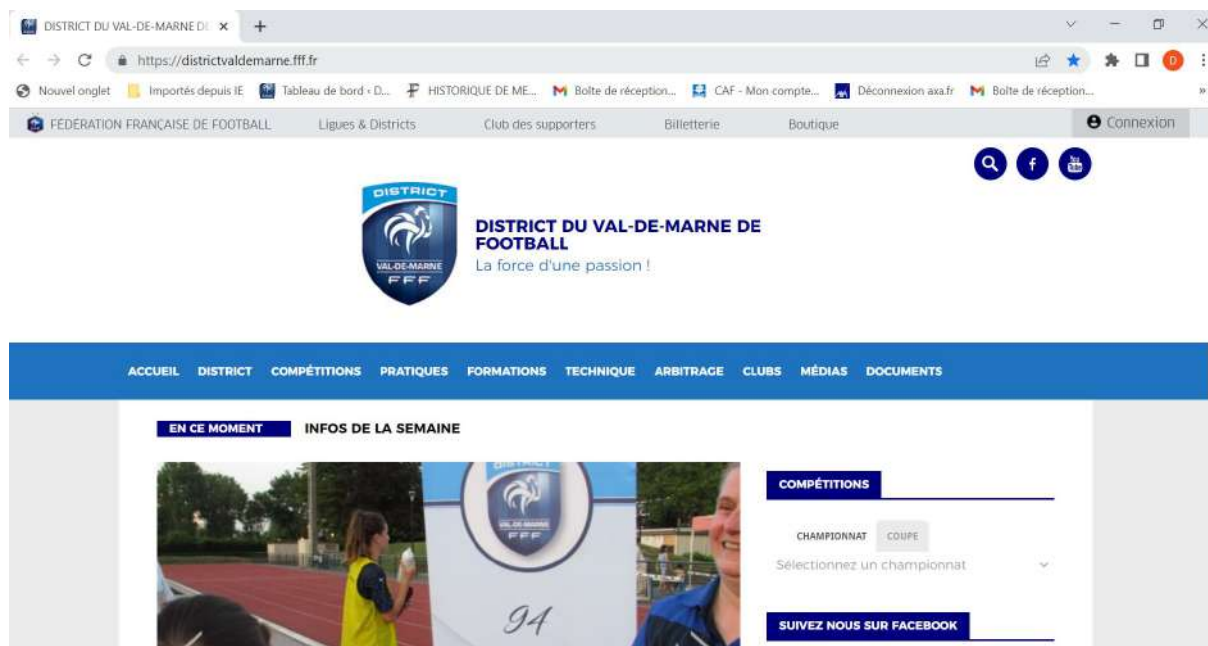
RAPPORT DE GESTION



LE FOOTBALL VAL DE MARNAIS EN LIGNE

7 JOURS / 7 - 24H / 24 SUR :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>



Afin de se tenir informé sur :

- * l'actualité du football val de marnais
- * le suivi des compétitions (résultats, classements, sanctions...)
- * le suivi des commissions, les PV dès le Jeudi
- * les formations dirigeants / éducateurs
- * les règlements des compétitions

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Samedi 22 Octobre 2022

*Espace Culturel Alain POHER 7 Avenue Auguste Duru
94480 Ablon sur Seine*

* * * *

RAPPORT DE GESTION

- **Rapport Moral :**

Par Madame Lili FERREIRA, Directrice Administrative

- **Rapport des Actions Techniques :**

Par L'Equipe Technique Départementale

- **Rapport Financier :**

Par Monsieur Bruno FOLTIER, Trésorier Général

- **Rapport du Vérificateur aux Comptes :**

Par Monsieur Angel PINAR, Commissaire aux comptes

RAPPORT MORAL

Par Madame Lili FERREIRA,
Directrice Administrative

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis,**

Je vous présente un bilan complet de la saison écoulée qui dresse un portrait des activités de notre District. Il témoigne du dynamisme de notre Association. En lisant ce rapport vous pourrez avoir un aperçu du travail effectué par les différents acteurs impliqués.

Afin de suivre au mieux la politique générale de notre District, le Comité de Direction s'est réuni à **7** reprises (+ 5 Bureaux du Comité).

Ce rapport est une obligation statutaire et sera soumis à votre approbation lors de notre Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 22 Octobre 2022 à Ablon/Seine.

Les points suivants constituent l'essentiel de ce rapport :

- Les effectifs du District,
- Les travaux du Comité de Direction,
- L'activité des Commissions,
- Le point sur les différents Championnats et Coupes
- Statistiques, récompenses et palmarès

Il convient d'y ajouter le bilan des Actions Techniques présenté par l'équipe Technique Départementale et les différents rapports financiers.

UNE PENSEE

pour ceux qui nous ont quittés

en 2021/2022

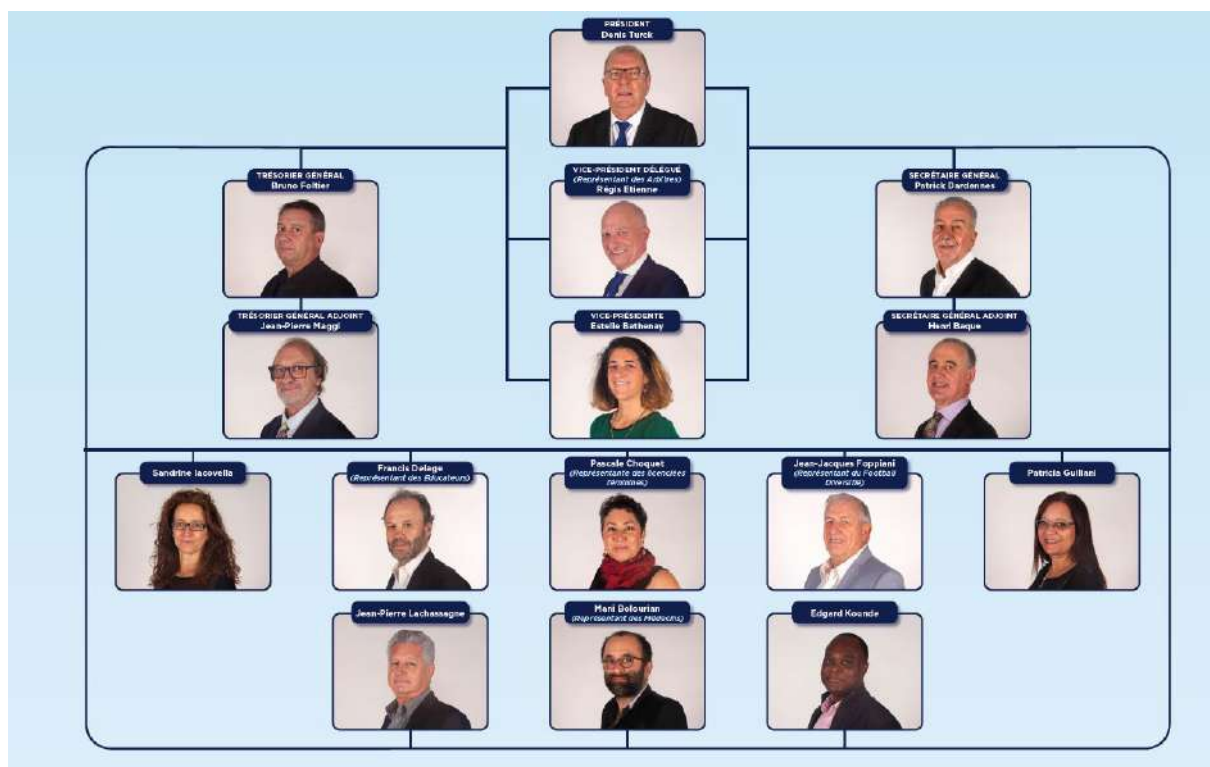
- **M. DALLA CIECA Antoine**, à l'âge de 90 Ans, Vice-Président Honoraire du District du Val de Marne de Football
- M. FARED HAMMA**, joueur de la catégorie + 55 Ans du Club de CHAMPIGNY FC, des suites d'un arrêt cardiaque à la fin d'une rencontre.
- M. MOUSSA KEITA**, *joueur Seniors et Educateur de l'ES VITRY*
- M. MONTEIL Henri**, Ancien Secrétaire Général de la FFF, à l'âge de 79 Ans
- M. BACOURT Bernard**, Ancien Vice-Président de la FFF puis trésorier et Président de la Ligue de Normandie à l'âge de 87 Ans
- M. CUZON Raymond**, ancien Président de FC VILLENEUVE LE ROI, à l'âge de 84 Ans

Aux familles des disparus, aux dirigeants de leurs clubs, nous renouvelons nos sentiments de sympathie.



Les Travaux du Comité de Direction

Les principales actions conduites par notre District au cours de la saison



MODIFICATIONS U12-U13 et U13-U14

U12-U13

CONSTAT

MODIFICATION DU CRITERIUM CLAUDE LACHICHE U12-U13. POURQUOI ?

- 1- les U13 → foot à 11
 - ▶ Volonté des clubs
 - ▶ Protéger les U13
 - ▶ Pb Terrain
- 2- Une bonne génération U12
- 3- Label Jeunes : frein / moteur



LES MODIFICATIONS

Label-jeunes obligatoire	Educateur(rice) CFF2 obligatoire	Rencontres entre 10 et 14h	Educateur(rice) CFF2 obligatoire	Rencontres entre 10 et 14h
Engagements U12 et U13 obligatoires	Les 2 équipes ensemble	Un critérium U12-U13	Possibilité d'engager une seule équipe	Les 2 équipes sont autonomes
Foot à 6 pour les U12	Les U12 jouent avec les U13	Foot à 11 pour les U13	Les U12 jouent avec les U12	Les U13 jouent avec les U13

U13-U14 :

CONSTAT

- Réforme des compétitions : U13 en Foot à 11
Niveaux hétérogènes suivant la saison 😞
- Perte de licenciés pour les clubs 😞
 - Pour un autre club 😞
 - Arrête le football 😞
- Difficile d'accéder à la D1 😞
- Si bonne ou moins bonne génération, l'équipe ne joue pas à son niveau** 😞
- 22 journées

PROPOSITION

**LE CHAMPIONNAT U13-U14
2022-23**

→ Phase 1 Novembre

Brassage de toutes les équipes de la D2 à la D5 (10 poules - environ 92 équipes)
Création de 12 poules de 7 à 8 équipes

Ex poule 1 :

- 2 équipes D2
- 2 de D3
- 2 de D4
- 2 de D5

→ Phase 2 : Décembre Mai

Constitution de 2 poules de 12 par division (sauf la D5)
D2 Poule A et Poule B : les 2 premiers de chaque poule de la phase 1
D3 Poule A et Poule B : les 3 et 4^{èmes} de chaque poule de la phase 1
D4 Poule A et Poule B : les 5 et 6^{èmes} de chaque poule de la phase 1

18 journées 😊

Le 94 innove ! 😊 😊 😊

Ces modifications présentent plusieurs points positifs :

- Homogénéité
- Harmonisation
- Eviter les matchs parallèles
- Eviter la perte de licenciés
- Permet d'accéder plus facilement à la D1

Ce projet a été présenté au cours de l'Assemblée Générale et validé par les clubs.

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE 2021

Remerciements à la Ville de Saint Mandé pour la mise à disposition de l'espace « CRESCO » et le Président du Club de Saint Mandé FC, **M. Philippe RODRIGUEZ** pour l'accueil ainsi que son équipe qui ont tout mis en œuvre pour que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Excusés :

Pour la FFF :

- **MM. Noël LE GRAET, Président de la FFF, Vincent NORLOGUES, Président de la LFA**

Pour le Département :

- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service des Sports**

- **M. CAPITANIO Olivier, Président**

Pour la DSDEN et service SDJES :

- **M. Antoine ARKI, Conseiller de la Directrice Académique de l'éducation Nationale, en charge de la Jeunesse, de renforcement et des Sports,**

Pour le CDOS :

- **M. Alain BERTRAND représentant le Président**

Présents :

- **Mme Christine SEVESTE, Maire Adjoint chargé des Sports de Saint Mandé (Intervention en début AG)**

- **Mme Marie Christine TERRONI, représentant le Bureau Exécutif de la LFA**

- **M. Jamel SANDJAK, Président de la LPIFF (Intervention en fin AG)**

- **M. Philippe RODRIGUEZ, Président du Club de ST MANDE FC (Intervention en début AG)**

Les diverses interventions lors de l'AG :

M. Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué : Challenge du Fair-Play

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : Services Civiques & Site Internet

M. Henri BAQUE, Secrétaire Général Adjoint : La Formation

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2021

M. Jean-Pierre MAGGI, Trésorier Adjoint : Prévisionnel 2021 – 2022

M. Driss TAFININE, CTD-DAP : Proposition de modifications du Championnat U13-U14

Les remises des récompenses :

Mme Estelle BATHENAY, Vice-Présidente : Médailles aux Dirigeants

M. Denis TURCK, Président : Club et Ville de Saint Mandé

M. Hédi OUDAYA, Technicien du District : E-League94 (Vainqueur et Finaliste)

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK

Aides aux Clubs au cours de la saison : Football Animation -Gratuité : 6 800 € & Remboursement des Coupes du VDM 9 890 € & Fond de solidarité (FFF- Ligue) : Part District 35 000 €)

Crise sanitaire : Rappel des obligations : « Pass Sanitaire » à partir de 12 ans, rappel que le rôle de Dirigeant est de faire respecter cette consigne si l'on veut sortir au plus vite de cette pandémie & Malgré la crise, la saison 2021 est bien lancée

Programmes de la mandature : Avec la reprise, mettre en place le programme pour lequel le Comité a été élu : Développer la Communication & Créer un collège des Présidents & Renforcer la proximité avec les Clubs & Confirmer la progression du Football Féminin & Augmenter le nombre de formations Dirigeants, Educateurs et Arbitres & Aider à la structuration des Clubs Futsal & Développer les Clubs loisirs et le Sport Handicap

Football Animation : Force du District : 40% des licenciés & Vigilance et attentif vis-à-vis de l'organisation de rencontres pirates (championnats et sélections...), car pas d'assurance et responsabilité du Club et du Président engagée &

Réforme du championnat U14 pour 2022/2023

Football Féminin : Développement & 31 Sections sur les 49 Clubs en Football d'Animation & 13 Clubs labélisés & Projection 21/22 : plus 6 ou 7 clubs Labels

Services Civiques : Augmentation d'année en année : Début : 20, aujourd'hui plus de 60... & 24 clubs concernés &

3 Formations gratuites (Offertes par le district) & Présentation de l'ensemble du dispositif par Patrick DARDENNES, Secrétaire Général

Arbitrage : 18 Mois quasiment sans rencontres & Difficulté début de saison, pas d'arbitres en U18 D1 : Création du District Parisien -24 Arbitres, non renouvellement de 15 Arbitres et de nombreuses indisponibilités, etc... & Rappel que trop de clubs sont en infraction avec le statut de l'Arbitrage (plus de 20 clubs concernés) & Demande adressée aux Clubs : Motiver des jeunes pour les sessions à venir & 1^{er} session ayant débuté : 15 candidats inscrits

Futsal : Allègement des mesures FUTSAL qui avaient été mises en place la saison dernière & Aucun match au cours de la saison (18 mois d'arrêt total) & Cette saison 20 équipes réparties en 2 Divisions & Le développement et la structuration sont les priorités : Retrouver au minimum 24 équipes en Seniors, développer les équipes de jeunes

FMI – Foot à 11 : 95 % / 96% = Fin de saison 2018 & 2019 (Sans compter le Football d'Animation) & Rappel : des formations peuvent être mises en place par le district. Obligation FMI pour les catégories U11 et U13

Formations : Présentation par Henri BAQUE, Secrétaire Général Adjoint des formations qui vont être proposées dans le cadre de l'IR2F et d'autres par la District (FMI / Arbitres Bénévoles) & Sondage auprès des Clubs pour définir le créneau le plus adapté pour les Clubs (Retenu samedi matin)

Foot Loisir & Sport Handicap : Esprit sans compétition & Développement district : Football en Marchant, golf foot,... & Actions menées au District pour le Sport Handicap : Cécifoot et rencontres avec des jeunes en situations de handicap (Association IME : Institut Médico Educatif) & Une expérience va être menée pour réunir le public en situation de Handicap avec un public valide (Première expérience prévue avec le Collège Jules Ferry de Joinville)

22^{ème} Tournoi International U16 : Pas de Tournoi 2020 – Reprise cette année 2021, équipes : Belgique, Angleterre, Italie et France (Semaine du 1^{er} au 6 Novembre 2021)

Message aux Présidents : Être vigilant(e)s concernant la pédophilie, ce n'est pas de la délation, mais informer afin que des interventions puissent être faites...

• **Remerciements & Félicitations :**

Merci aux 165 bénévoles du District

Merci au personnel administratif et technique au service des clubs et en osmose avec le Comité de Direction et les Commissions.

Merci aux clubs (qui relaient nos messages)

Merci au Conseil Départemental du Val de Marne et à la DSDEN

Merci à la FFF, à la LFA et à la LPIFF

Merci à la Ville et au Club de Saint Mandé FC

Félicitations au Club de SAINT MANDE FC pour sa participation active au Programme Educatif Fédéral la saison passée : 1^{er} au niveau Départemental et 3^{ème} au Niveau Régional.

Merci pour votre attention,

Bonne saison à tous dans le Fair-Play, le respect et l'amitié,

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ✚ **1- Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 17 Octobre 2020 0 Villiers sur Marne**
La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées : **858** **Pour : 100 %**
- ✚ **2-Proposition de modification du Championnat U14**
Présentation par Driss TAFININE, CTD-DAP (Constat et proposition)
La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées : **894** **Pour : 71,48 %**
Prise d'effet : Saison 2022 & 2023
- ✚ **3-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA**
Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **881** **Pour 100 %**
- ✚ **4-Challenge du Fair-Play**
Présentation par Régis ETIENNE des modifications proposées
L'évolution présentée est adoptée à la majorité des voix exprimées : **874** **Pour 73 %**
Prise d'effet : Immédiate pour la saison 2021/2022
- ✚ **5- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2021**
Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.
Le Bilan au 30 Juin 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées : **893** **Pour : 100 %**
- ✚ **6-Budget prévisionnel 2021 & 2022**
Après intervention du Trésorier Adjoint, M. Jean Pierre MAGGI et du Commissaire aux Comptes.
Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : **923** **Pour : 97,72 %**

SEMINAIRE DES PRESIDENT(E)S

Mises en place de réunions par groupes selon le nombre de licenciés :

- ✚ **1^{er} Groupe : Pour les Clubs ayant moins de 50 licenciés**
Date proposée : Samedi 20 novembre 2021 de 9H30 à 12H00
Intervenant(s) : Maître Parienté + Régis Etienne + Francis Delage + Henri Baque
Thèmes : selon les retours des Clubs
- ✚ **2^{ème} Groupe pour les Clubs : Entre 51 licenciés et moins de 300**
Date proposée : Samedi 4 Décembre 2021 de 9H30 à 12H00
Proposition de thèmes : Base des rémunérations « Educateurs » + Basique du recrutement, notion de base concernant l'embauche d'un salarié et réponses aux questions diverses etc ...
- ✚ **3^{ème} Groupe pour les Clubs ayant + 300 licenciés**
Date proposée : Samedi 15 janvier 2022 de 9H30 à 12H00
Thèmes : A définir

Les problématiques n'étant pas les mêmes pour tous les Clubs, en constituant les groupes par nombres de licenciés, cela permettra d'adapter les interventions en fonction des préoccupations des clubs concernés.

Un débat sur la répartition des groupes en 2 ou 3 et sur les thèmes s'est engagé.

Pour en conclure que :

- Pour les Clubs jusqu'à 50 licenciés, les thèmes seront adaptés selon les retours et les points qu'ils souhaiteront aborder.
 - Pour cette saison, nous restons sur la base de 3 groupes comme initialement proposé
- Une intervention de Régis ETIENNE sur chaque groupe (10 à 15 Minutes environ) sera également faite afin de sensibiliser sur les organisations de rencontres ou manifestations « NON DECLAREES » et les risques encourus pour le Club et son Président.
- MM Francis DELAGE, Président de la Commission Technique et Henri BAQUE, Secrétaire Général Adjoint interviendront également sur chacun des groupes pour des précisions sur les formations (Technique et Dirigeant-es)

CALENDRIERS DES FORMATIONS « DIRIGEANT(E)S

Les formations IR2F qui ont été proposées :

- ✚ **Appréhender les responsabilités de l'association et du dirigeant**
- ✚ **Optimiser les ressources financières**
- ✚ **Accompagner une équipe U6 à U11**

Pour les modules spécifiques « District » proposés :

- ✚ **FMI** : une proposition a été adressée à tous les clubs et les formations ont été programmées selon les besoins
- ✚ **Sensibilisation « Arbitre bénévole »** : Donner les bases à des dirigeants qui sont amenés à arbitrer une rencontre. Après des échanges sur l'arbitrage et les modules existants « Arbitres Auxiliaires » - « Sessions Initiales ».

Le District a mis en place une formation qui est « **OBLIGATOIRE** » pour les clubs désireux de constituer un dossier « FAFA EMPLOI » :

Thème : « **Recruter un salarié et financer un emploi** »

Date : **Samedi 30 avril 2022 de 09h00 à 12h00** au siège du District du Val de Marne de Football.
Toutes les informations sur le site internet du District.

De plus, il est prévu la mise en place de l'accompagnement des nouveaux présidents de clubs

Le District se doit de mettre en place une action de soutien, d'accompagnement des nouveaux Présidents. Cette action pourrait s'adresser aux Présidents élus depuis moins de 4 ans et pourrait prendre la forme d'une réunion ou d'un nombre limité de réunions portant sur des sujets très opérationnels tels que l'organisation d'un club, la gestion, les ressources, la communication, les responsabilités des dirigeants de club. Un recensement sera fait en Assemblée Générale, complété par un message sur le site du district visant à recueillir des inscriptions.

Un dossier comportant des fiches pratiques sera à élaborer à cet effet.

COMMUNICATION

Le Comité de Direction a décidé d'accentuer la Communication vers les Clubs.

- ✚ Site Internet revu pour une meilleure visibilité et un meilleur accès à toutes les informations
- ✚ De nombreuses publications sur nos réseaux sociaux

« Mamy Paulette » :



Plusieurs fiches diffusées sur notre site internet accueil « **OUTILS PEDAGOGIQUES** »

Des fiches Educateurs « **Entre nous et vous** » ont également mises en ligne

22ème TOURNOI INTERNATIONAL U16

Un très grand remerciement aux Municipalités et aux Clubs qui nous ont accueillis tout au long de la semaine dans le cadre de la 22ème Edition du Tournoi International U16 que ce soit pour les rencontres ou pour l'accueil des entraînements.

Le Tournoi s'est déroulé dans le « **FAIR-PLAY** » et le « **RESPECT** ».

De très grands remerciements :

* **Aux quatre Délégations** : Anglaise, Belge, Italienne, et Française pour leurs prestations dans les diverses communes de notre Département.

* **Aux Arbitres des 4 pays et aux Arbitres de la LPIFF**,

* **Aux Communes et clubs** qui se sont mobilisés avec toujours le même enthousiasme, le même plaisir et en ayant toujours le cœur à l'ouvrage, pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les rencontres ou les entraînements.

* A nos « **BENEVOLES** » du District qui ont encore, cette saison, répondu présents avec une énergie toujours débordante, une passion hors norme et en s'impliquant sans compter

Merci à tous les partenaires du Tournoi : *La société **SOBEMA**, l'Equipementier **SKITA** (Récompenses remises aux Meilleurs Gardien, Buteur et joueur), Au **Pain Paysan** (Sandwichs et gâteaux offerts pour les bénévoles du samedi), l'**Ecole Plesséenne** (Prêt de deux véhicules), le **Territoire T11** et la **Fédération Française de Football**, car si le Tournoi perdure c'est avant tout grâce aux partenaires.*

Cette **22ème Edition** a encore une fois rencontré un réel succès, tout cela grâce aux collaborations de toutes et tous pour former une équipe gagnante.

A souligner, sur l'ensemble de la semaine plus de 5 000 spectateurs, tout sites confondus.

Classement FINAL :

- **01 – ANGLETERRE**
- **02 – ITALIE**
- **03 – FRANCE**
- **04 – BELGIQUE**

Meilleur Gardien de But : CURD Ted (ANGLETERRE)

Meilleur Buteur : DOBSON-VENTURA Tommy (ANGLETERRE)

Meilleur Joueur : BUTERA Ethan (BELGIQUE)

Challenge du Fair-Play : Belgique

Résultat de la 1^{ère} Journée :

ITALIE / ANGLETERRE (0/1)

Buteur : OKE OBOAVWODUO Justin (Angleterre)

FRANCE / BELGIQUE (1/0)

Buteur : KROUPI Eli Junior (France)

Résultat de la 2^{ème} Journée :

ANGLETERRE /BELGIQUE (3/2)

Buteurs : Angleterre =DANNS Jayden (x2), AMO AMEYAW Samuel (x1)

Belgique = BOUDINA Rayane & NUOZZI Cédric

FRANCE / ITALIE (0/3)

Buteurs : ROMANO Marco, SIMONETTA Jacopo, RAGNOLI GALLI Fédérico (Italie)

Résultat de la 3^{ème} Journée :

BELGIQUE/ ITALIE (1/2)

Buteurs : NUOZZI Cédric (Belgique) & MANNINI Mattia & RAGNOLI GALLI Fédérico (Italie)

FRANCE / ANGLETERRE (2/3)

Buteurs : KOUM MBOMDO Emmanuel Alexi & KROUPI Eli Junior (France)

DOBSON – Ventura Tommy (2 buts) & BONIFACE Somtochukwu (Angleterre)

Actions menées, dans un but de toujours améliorer l'existant pour les prochaines éditions :

- 25 novembre 2021 à 14h30 : Debriefing de la manifestation avec les membres du district impliqués quotidiennement dans l'organisation ainsi que les responsables des Villes et Clubs impliqués
- Questionnaire « Retour d'Expérience » adressé à tous les Bénévoles du District ayant participé à la manifestation

U16

FRANCE FFF

TOURNOI DU VAL DE MARNE

22^E TOURNOI INTERNATIONAL U16

 ANGLETERRE
  BELGIQUE
  FRANCE
  ITALIE

DU 02 AU 06 NOVEMBRE 2021

MAR. 02/11 ITALIE ANGLETERRE 14H00 - STADE DIEGUE PIRONI LIMEL BREVANNES	JEU. 04/11 ANGLETERRE BELGIQUE 14H00 - STADE GABRIEL PERI - VITRY SUR SEINE	SAM. 06/11 BELGIQUE ITALIE 14H00 - COMPLEXE SPORTIF "LÉO LAGRANGE" - BONNEUIL SUR MARNE
FRANCE BELGIQUE 16H00 - STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - CRETEIL	FRANCE ITALIE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEBLEVEULT - PLESSIS TRÉVISE	FRANCE ANGLETERRE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF "LÉO LAGRANGE" - BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE
<http://districtvaldemarne.fff.fr>

EVOLUTION « STATUT ARBITRAGE »

Statut de l'Arbitrage : Une refonte va être proposée « au vote » au cours de la prochaine Assemblée Fédérale de la FFF.

Plusieurs modifications prévues, mais une nouveauté importante pour les Clubs, une évolution des catégories : « Arbitre Auxiliaire » et « Arbitre Assistant Auxiliaire » - Fonction qui pourra-être valorisée dans le quota des Arbitres pour le Statut de l'Arbitrage (Conditions à fixer par la Ligue).

Un développement de l'Arbitrage doit également se faire, il est demandé au Président de réunir la commission Fidélisation et Recrutement de nouveaux arbitres.

SERVICES CIVIQUES

- Postes disponibles : 73
- 30 clubs concernés
- Joinville obtenant le plus grand nombre de SC : 9
- 4 clubs à 1 SC
- Tous les autres clubs tournent entre 3 et 5 volontaires
- 4 clubs à recevoir en entretien (Mail envoyé pour RDV urgent en vue de la validation des dossiers avec une date butoir, faute de quoi non prise en compte de leur dossier)

La réunion de démarrage s'est déroulée au District le **Judi 23 Septembre 2021 à 19h00**.
Le début des missions des Jeunes : **1^{er} Octobre 2021 pour une période de 8 mois**.

Journées Civiques mises en place :

SERVICES CIVIQUES

OBJECTIFS :

Faire découvrir de nouveaux environnements à nos services civiques
Réaliser 2 rendez-vous rencontres pour nos services civiques
Faire découvrir des domaines hors foot , voir hors sportif
Partager sur leur activité et missions réalisées

PARTICIPANTS :

Services civiques du district 94

ACTION : Visite de l' INSEP

(2 groupes de 30 pers)

Judi 12 mai et Mardi 24 mai

ACTIONS

Visite de la plus grande caserne de pompiers d'Europe : Paris Massena – Février
Visite d'un site sportif : INSEP - Mai

Rendez-vous 9H30

10H – 12H30 : Visite

Objectifs et fonctionnement de l'INSEP

Visites des installations sportives

Découverte des entrainements et rencontres avec les athlètes

12H30 – 13H30 : Déjeuner au self des sportifs

13H30 – 14H30 : Partage d'expérience avec les services civiques sur leur activité en club

BUDGET ACTION INSEP:

Base 60 pers

Visite – 204 Euros (30 pers)

2 groupes = 204 X 2 = 408 Euros

Déjeuner : 11,40

2 groupes = 11,40 X 60 = 684 Euros

Total : 1092 Euros

Transport car district/Insep

Cadeau textile souvenir

PLANNING :

Envoi des invitations – Confirmation de présence

Relance – Confirmation de présence

Envoi des convocations aux services civiques inscrits

Si absence malgré une confirmation de présence : Retenue de la part district du mois

POINT SUR LES LABELS

Les labels : 2019/2022-23 ont été remis au District, lors du Séminaire des Présidents-es de Clubs prévu le 15 janvier 2022 au siège du District.

Labels « GARCONS » 2019/2023	Labels « FILLES » 2019/2022
CACHAN CO/ CRETEIL LUSITANOS US / IVRY US FOOTBALL / LUSITANOS US / SUCY FC / ST MANDE FC <i>ORLY AS (Remise faite)</i>	CRETEIL LUSITANOS US / JOINVILLE RC / LUSITANOS US

Pour les Labels 2021 / 2024 :

Les remises en clubs avec des Membres du Comité de Direction.

Labels « GARCONS »	Labels « FILLES »
CHOISY AS / ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL / FONTENAY US / JOINVILLE RC / MAISONS ALFORT FC / NOGENT SUR MARNE FC / APAC / VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS / VINCENNOIS CO Labels « FUTSAL » : BORD DE MARNE FUTSAL (2020-2023) / ST MAURICE AJ (2020-2022)	CHOISY LE ROI AS, ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL, MAISONS ALFORT FC, APAC, THIAIS FC, VGA ST MAUR FF, VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS, VINCENNOIS CO, VITRY ES

Accompagnement des clubs :

La date butoir pour déposer les nouvelles demandes de Labels **était fixée le 15 décembre**, un accompagnement est proposé pour renseigner le document sur Foot Clubs.

RETOUR SUR LE SEMINAIRE DE PRESIDENTS-ES DU SAMEDI 15 JANVIER 2022

Présence de certains membres du comité de direction et participation de 24 représentants de clubs. Les diverses interventions et précise qu'une synthèse complète a été diffusée sur le site Internet du District.

1-Intervention « Lionel PARIENTE » L'avocat Conseil du District, sur les points suivants :

- ✚ Rémunérations « Educateurs »
- ✚ Recrutement d'un salarié

2- Interventions : Patrick DARDENNES, Henri BAQUE, Régis ETIENNE, plusieurs points ont été abordés :

- ✚ La charte des présidents qui a été élaborée Modèle proposé (PDF)
- ✚ La feuille de match informatique
- ✚ Les contraintes inhérentes au COVID : il a été rappelé l'obligation de vérifier les **PASS sanitaires** qui deviennent **PASS vaccinaux** (pour les majeurs et les mineurs d'au moins 16 ans)
- ✚ Le cadre réglementaire des matches amicaux : il a été rappelé qu'il est obligatoire de les déclarer au district au préalable et d'établir une feuille de match, condition sine qua non pour être couvert par les assurances en cas de blessure
- ✚ Présider un Club : Mise en ligne d'un support de présentation
- ✚ Des fiches pratiques existantes ont également été présentées, pour toutes les retrouver :

C'est simple...**Site internet FFF**, comme suit :

- **Fiches pratiques club :**
FFF / Football amateur
- **Fiches pratiques Sensibiliser à l'arbitrage :**
FFF / Football amateur / Programme éducatif / Règles du jeu Arbitrage

Rappel : dans le cadre de la convention, avec le Cabinet d'avocats Lionel Pariente, les clubs, en cas de problèmes juridiques en association, ont une assistance permanente, au quotidien assurée (questions URSSAF contrats, Salariés indemnités, ...) :



01.55.35.02.25 & 06.84.97.24.53 et mail : l.pariente@pariente-avocats.com

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 12 et 13 MARS 2022 à CLAIREFONTAINE

A la demande de la FFF, les Districts sont invités à désigner 5 Bénévoles et à communiquer la liste au plus tard le 15 février 2022 (délai de rigueur).

Afin de répondre à cette demande, le District a fait un message à tous les Clubs, dès réception du mail, en précisant que les réponses, vu le nombre limité de places, seraient traitées par ordre d'arrivée et à condition de répondre aux critères demandés.

Rappel des critères :

- *Être bénévole licencié « Dirigeant-e » d'un club et avec moins de 5 ans d'ancienneté
- *Les conjoints de bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans,
- *Être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'événement,
- *Être en possession d'un pass « Vaccinal »
- *Les clubs ayant participé les 3 dernières années ne seront pas prioritaires.

Le Comité a validé les candidatures des clubs suivants :

PORT. ACA. CHAMPIGNY/CHAMPIGNY FC 94/VITRY CA/ASOMBA/PORT. VILL. ST GEORGES

Dirigeants ayant réellement participé de notre District, suite à des désistements et des absences :

CA VITRY	CALIXTE	Sergio	Dirigeant
CA VITRY	BOUZIDI	Mazigh	Dirigeant
PORT. VILL. ST GE	DE CAMPOS ALMEIDA	Antonio Manuel	Correspondant

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(Modifications des Articles 12.4 et 12.5.1 des Statuts du District)

Le quorum n'ayant pas été atteint à la 1^{ère} date , le Samedi 26 Mars 2022, l'Assemblée n'a pas pu délibérer sur les propositions de modifications des Statuts (Modalités de représentation lors d'une Assemblée Générale dématérialisée / Répartition des compétences Assemblée Générale – Comité de Direction) ; Conformément aux dispositions de l'article 19 des Statuts du District du Val de Marne, l'Assemblée s'est de nouveau réunie le **MARDI 19 AVRIL 2022 à 18H00**, pour délibérer (Sans condition de quorum, sur les propositions de modifications statutaires).

Les propositions entérinées :

12.4 [...]

Votés en AG Extraordinaire du 19 Avril 2022

- A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification de tous les autres textes et règlements qui régissent les activités de la Ligue - et plus généralement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

12.5.1 Convocation

[....]

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place. Par exception à l'article 12.3 des présents Statuts, lors d'une Assemblée Générale dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé.

RETOUR SUR LE SEMINAIRE DE PRESIDENTS-ES DU SAMEDI 26 MARS 2022

Participation de **50 personnes** (*clubs, Comité et Commissions*). Il rappelle les diverses interventions et précise qu'une synthèse complète a été diffusée sur le site Internet du District. Il remercie les Clubs ainsi que les divers intervenants – Matinée appréciée de tous et très conviviale avec des sujets d'actualité qui ont captivé l'attention des participants.

[SENSIBILISATION ARBITRAGE](#)

Intervention **José DIAS**, Président de la CDA Val de Marne

[PROTECTION DES LICENCIES](#)

Intervention **Matthieu ROBERT**, Chef de projets FFF – actions citoyennes

[PRESENTATION DU PARTENARIAT CREDIT MUTUEL](#)

Intervention **Mmes Samira REBAI**, Responsable de Secteur

Estelle GILLET-DORET, Directrice Agence de Champigny sur Marne

et **M. Luc SCHOUMACHER**, Responsable Secteur

[QUESTIONS PRESENTEES PAR LES CLUBS](#)

Les réponses et précisions ont été faites par le Président, Denis TURCK et le Secrétaire Général, Patrick DARDENNES

[REMISES DES LABELS 2019 & 2021](#)

[TIRAGES DES ¼ ET ½ FINALES DES COUPES DU VDM](#)

« **SENIORS & SENIORS FEMININES & U18 & U16 & U14** »

Par **CINDY FERREIRA** (Ancienne Joueuse VGA St Maur, West Ham, Bordeaux, Toulouse et du Paris FC)

et Mme **Samira REBAI**, responsable de Secteur du Crédit Mutuel

Un Collège des Présidents-es de Clubs a été constitué au cours du Séminaire sur la base du volontariat :

Clubs Jusqu'à 100 licenciés

500723 = ARRIGHI AS - **M. BAKOURI** Mohoud

552546 = AS BRANCOS DE CRETEIL- **M. THEZARD** Sylvain

Clubs de 100 à 300 licenciés

524161 = CAUDACIENNE ES - **Mme PRZEDBORSKI** Eléna

552645 = BORDS DE MARNE FUTSAL-**M. FERNANDES** Marco

739890 = VGA ST MAUR FEM -**M. MONTHEZIN** William

Clubs de 300 à 600 licenciés

530263 = ARCUEIL COSM -**M. HAMEL-HUYET** Mylène

560655 = FC ALFORTVILLE - **Mme SACKO** Mina

520523 = SAINT MANDE FC-**M. RODRIGUEZ** Philippe

563822 = ECOLE PLESSEENNE : Mme IACOVELLA Sandrine

500791 = BRY FC - M. ROULON Franck

Clubs ayant + de 600 licenciés

580485 = US VILLENEUVE ABLON - M. ROUYER Patrick

512963 = THIAIS FC -M. HEIDER José

537053 = JOINVILLE RC- Mme COLIN Valérie

860294 = VILLENEUVE ACA FC-M. GUN Serkan

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Estelle BATHENAY, Vice-Présidente a fait plusieurs démarches et fait un état des lieux de l'existant (*Voir tableau ci-dessous*). Les dossiers sont longs à construire, malgré de grosses volontés, pour plusieurs raisons : la détermination doit être commune, ce qui n'est pas toujours le cas, pas beaucoup d'heures dégagées pour les sections, etc...

Le travail de fond est de rapprocher au maximum les collèges ou lycées avec les clubs ce qui n'est pas toujours simple dans l'approche.

La mise en place est facilitée dans le cas où cette option est inscrite dans le projet des établissements (Prioritaires).

A ce jour collèges inscrits : Villeneuve le Roi et Gentilly

Etat des lieux dans notre département :

	VILLE	ETABLISSEMENT	CLUB Support	PROF EPS	DIPLOME	CLASSIFICATION	PRATIQUE	GENRE
1	CRETEIL	Lycée Branly	US CRETEIL	Cédric BONNARD	DES	Section	Foot	Garçons
2	CRETEIL	Lycée Branly	US CRETEIL			Section	Foot	Filles
3	BOISSY St LEGER	Clg Cendrars	DISTRICT 94	Camille REYDON	BEF	Section	Foot	Garçons
4	ORLY	Clg Dorval	US ORLY	Baptiste ABA	?	Section	Foot	Filles
5	IVRY S/ SEINE	Clg Wallon	CA VITRY	Claire MAZZOLENI	Néant	Option	Foot	Filles
6	CRETEIL	Clg Issaurat	US CRETEIL	Manon BENOIT	Néant	Option	Foot	Filles
7	GENTILLY	Clg Rosa Parks	à voir, AC GENTILLY, CSOM ARCUEIL ou à PARIS	Tanguy HARDY et Antoine COLY	Néant et BMF	Option	Futsal	Mixte
8	VITRY S/ SEINE	Clg Rabelais	CA VITRY	Yann DIGIUSTO	?	/	Futsal	Garçons
9	VILLENEUVE LE ROI	Clg Macé	CFFP	Pas de prof référent pour le moment		Option	Foot	Filles
10	IVRY S/ SEINE	Clg Rolland	CA VITRY	?		/	Foot	?
11	VILLENEUVE SAINT GEORGES	Clg Brossolette	VILLENEUVE ACADEMY ?	Mickaël SANQUER ?	?	/	Foot	Garçons
12	LIMEIL BREVANES	Clg Korczak	VILLENEUVE FUTSAL	Jonas MANTEY	/	/	Futsal	Mixte

FELICITATIONS à NOS JEUNES

Le District du Val de Marne ne peut qu'être fier et félicite les Clubs et les jeunes sélectionnés. Une année exceptionnelle pour nos U13, aussi bien en filles qu'en garçons.

- 🇫🇷 14 mai finale régionale U13 Pitch : 16 clubs représentant les 8 Districts de la Ligue de Paris étaient en compétition

Deux clubs se sont qualifiés en finale nationale : RC Joinville & US Villejuif

Ils représenteront l'Île-de-France.

- Nos Val-de-Marnais sélectionnés pour intégrer l'Institut national du football à Clairefontaine.
Lorenzo et **Noé** de l' U.S Villejuif Football .
Yanis qui a rejoint le CAP Charenton après être passé par le CO VINCENNES
Arcial du Racing Club Joinville et qui avait démarré son apprentissage à l' Ecole Plesséenne de Football - EPF.
Mention spéciale pour **Keziah** et **Nathan** du Racing Club de Joinville qui ont obtenu leur première licence au sein de leur club actuel et à noter que **Nathan** a profité d'une double licence à B2M Futsal .
- Concours Pôle Féminins : Structure de préformation de Clairefontaine, deux jeunes Val de Marne lauréates : **Maissa FATHALLAH** de FRESNES AAS et **Dienebou NIAKATE** de CHOISY AS

CHAMPIONNAT « U14 » Modification validée à l'AG

2021 - 2022

- U14 - D1
12 Clubs
- U14 - D2 - A
10 Clubs
- U14 - D2 - B
11 Clubs
- U14 - D3 - A
12 Clubs
- U14 - D3 - B
12 Clubs
- U14 - D4 - A
7/9 Clubs
- U14 - D4 - B
9/10 Clubs
- U14 - D4 - C
9 Clubs
- U14 - D4 - A
7/9 Clubs

76 EQUIPES

2022 - 2023
D2 - D3 - D4

1ere phase:
Brassage pour déterminer le niveau de jeu .
En finir avec la notion d'héritage pour jouer au niveau qui est réellement le sien.
Du: 24/9 au 3/12 - 7 Matchs

10 POULES X 8 équipes
(Répartition en fonction des classements 2021/2022)
7 Matchs

D2 D2	D3 D3 D3	D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3 D3	D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3 D3	D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3 D3	D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4
D2 D2	D3 D3	D4 D4 D4 D4

20 D2 24 D3 36 D4


80 EQUIPES

2eme phase:
Du: 28/1 au 13/5 - 9 Matchs
Montée / Descente en fin de saison

U14 - D2
Les 2 premiers de chaque poule
2 X 10 poules = 20 Clubs
D2 = 2 Groupes de 10
9 Matchs

U14 - D3
Les 3 eme et 4 eme de chaque poule
2 X 10 poules = 20 Clubs
D3 = 2 Groupes de 10
9 Matchs

U14 - D4
Du 5 eme au 8 eme de chaque poule
4 X 10 poules = 40 Clubs
D4 = 4 Groupes de 10
9 Matchs



Mise en place dès la saison 2022 & 2023

CHALLENGE DYNAMIQUE

Rapporteur du groupe de Travail : Estelle BATHENAY

Propositions :

**Pas de reconduite de ce Challenge dans l'état : Des critères mal maîtrisés par les clubs-Des critères déjà présents pour la labélisation*

**Afin de lui donner une plus grande visibilité et de mettre en avant le football animation, intégration du « Challenge Club » Football d'Animation dans le Challenge Dynamique.*

**Intégrer un critère « Educateurs diplômés en football animation »*

**Définir en début de saison des thèmes prioritaires pour la saison avec des actions à mettre en œuvre (Présentation à l'assemblée) : Ex. Saison 22/23- « Civisme et citoyenneté »*

✚ Ce nouveau CHALLENGE sera présenté aux Clubs au cours de l'Assemblée Générale 2022

COLLEGE DES PRESIDENTS-ES

Le 19 avril 2022 a eu lieu le 1^{er} collège des Présidents-es.

Le but de ces rencontres étant d'être force de proposition.

Suite aux échanges de la 1^{ère} réunion et aux remarques des présidents-es présents-es concernant notamment les jeunes filles qui évoluent en mixité dans les Clubs, une action spécifique a été organisée au District le **MERCREDI 22 JUIN 2022** : EURO FEMININ U10 F et U11 F.

Le 20 juin 2022, s'est tenu la 2^{ème} réunion du Collège.

Des échanges très constructifs

13 Clubs invités – 9 présents

STATUT DE L'EDUCATEUR : CONSEQUENCES

Les clubs en infraction cette saison (D1) avec les obligations et les conséquences = Retrait de point).

Pour rappel, des badges (avec licence éducateur) seront fournis par le District cette saison pour les Educateurs afin que les Educateurs puissent être identifiés par les Arbitres Officiels lors des rencontres D1 toutes catégories confondues.

REUNION « Anciens 35 Ans » Lundi 16 Mai 2022

Réunion mise en place à la suite d'une agression d'arbitre officiel et à de multiples passages en commission de discipline – Réunion Obligatoire pour les Club « Anciens +35 Ans » de D1 à D4. (Non-présence = Amende)


Pour chaque club ont été invités : **le ou la Président(e) du Club accompagné du Capitaine de l'équipe engagée.**

Sur 57 Clubs convoqués – 38 Présents

Le but était de « **RASSEMBLER et ECHANGER** », pour donner suite aux trop nombreux cas d'incivilités rencontrés depuis le début de la saison dans la catégorie « Anciens + 35 ANS » afin de sensibiliser sur la gravité de la situation et sur les responsabilités respectives dans la lutte et la prévention des actes de violence. Le District ne peut pas cautionner ces violences qui sont une atteinte grave aux droits humains fondamentaux des personnes et à leur intégrité physique et psychique.

COMMUNIQUE CLUBS

Suite à de nombreuses affaires disciplinaires et agressions en direction des arbitres officiels qui ne doivent pas être les « cibles » et « subir » les déconvenues des clubs. Ils sont souvent les « MALMENES » d'une rencontre...



COMMUNIQUÉ

Pour le 3^{ème} week-end consécutif un arbitre a encore été agressé, cette fois-ci **d'un coup de tête** par un joueur qui n'a pas accepté sa décision.

CETTE AGRESSION EST L'AGRESSION DE TROP.

Les arbitres du District du Val de Marne de Football ne sont pas les dévoués de voyous surexcités pour des raisons sportives et/ou extra sportives et le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football les assure de son soutien sans faille.

Il est du devoir de tous les licenciés des clubs, de la CDA et du Comité de Direction du District du Val de Marne de Football de garantir la sécurité de nos arbitres.

Mais, nous le constatons tous les week-ends, les bonnes paroles ne suffisent pas ou plutôt **ne suffisent plus.**

C'est pourquoi le Comité de Direction, réuni en date du 21 mai 2022, a pris la décision suivante :

IL N'Y AURA PLUS DE DÉSIGNATIONS D'ARBITRES OFFICIELS LORS DES DERNIÈRES JOURNÉES DE CHAMPIONNAT

Cette mesure exceptionnelle concerne toutes les divisions de toutes les catégories de foot à 11 à l'exception des D1 (montées en ligue).

Le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football regrette d'avoir eu à prendre une telle décision mais ces situations que nous pensions d'une autre époque sont malheureusement de retour et imposent une réponse avec la plus grande fermeté de la part du District.

Les membres du Comité de Direction du District du Val de Marne de Football

Une visioconférence avait été programmée pour les Clubs avant diffusion le lundi 23 mai 2022.

COMPTE RENDU DES FINALES DES COUPES DU VAL DE MARNE 2022

Un remerciement très particulier à Mme Pascale CHOQUET pour l'organisation des Finales ainsi qu'à la section féminine du Club de Thiais.

Les Finales des Coupes Départementales du Val de Marne se sont déroulées sur les installations de la Ville de Thiais *(à l'exception de 3 Finales CDM (Créteil)/Seniors Masculin(Charenton) & Féminin (Joinville))*

Grâce à une météo très clémente ces finales se sont déroulées d'une manière remarquable. Remerciements à la Ville de THIAIS pour le prêt des infrastructures, au club de Thiais FC, aux arbitres, aux délégués et, à tous les bénévoles acteurs sur cette grande manifestation.

Félicitations aux clubs vainqueurs et finalistes avec une mention spéciale pour les + 45 qui ont fait preuve d'une belle sportivité.

Merci à nos partenaires.

A noter : « **BOUM BOUM** » pizza a offert les pizzas du week-end à nos Bénévoles présents.

Résultats de nos Finales 2021 & 2022 :

SENIORS	VINCENNES CO & CHARENTON CAP	1-3
SENIORS AMITIE	NOGENT F.C (2) & RUNGIS U.S (2)	1-3
FUTSAL	CHAMPIGNY C.F & VSG FUTSAL	3-3 tab 1-2
U20 VDM	LUSITANOS ST MAUR US & CRETEIL LUSITANOS U.S	2-2 tab 5-3
CDM VDM	SUPREMES BELIERS & VILLENEUVE AFC	1-0
ANCIENS VDM	KREMLIN BICETRE CSA & MACCABI CRETEIL	2-3
45 ANS VDM	ARRIGHI AS & BRY F.C	0-0 tab 3-4
ENTREPRISE	APSAP VILLE PARIS & WAYWOUYWEAR FC	2-5
U18 VDM	JOINVILLE RC & CRETEIL LUSITANOS U.S	1-2
U16 VDM	CRETEIL LUSITANOS US & IVRY FOOT	3-1
U16 AMITIE	VITRY 94.2 C.A (2) & CRETEIL LUSITANOS US (2)	2-3
U16 DISTRICT	VITRY 94.2 C.A & MAISONS ALFORT	1-2
U14 VDM	VILLEJUIF U.S & CRETEIL LUSITANOS	4-0
U14 DISTRICT	CHARENTON CAP & ORLY AVS	6-3
U14 AMITIE	JOINVILLE RC (4) & FONTENAY U.S (2)	2-6
U15F VDM	ORLY AVS & ST MAUR F. FEM VGA	1-1 tab 3-4
SENIORS F VDM	ST MAUR F. FEM VGA (2) & JOINVILLE RC	3-3 tab 7-6

Les Finales « Futsal Jeunes » U13-U13F-U11F se sont déroulées, le Mercredi 1er Juin 2022 à Vitry sur Seine . Classements officiels :

<p>« U13G » <u>Charenton CAP - Vainqueur</u> Joinville RC Bonneuil CSM Fresnes AAS – Forfait</p>	<p>« U13F » Orly AVS <u>VGA Saint Maur Féminin - Vainqueur</u> Vincennes CO Maisons-Alfort FC</p>	<p>« U11F » VGA Saint Maur Féminin Joinville RC Thiais FC <u>Orly AVS - Vainqueur</u></p>
---	--	--

Remerciements :

-à M. Jean-Jacques FOPPIANI, Président du CA Vitry et de la Commission Départementale Futsal, M. Christian Fleury, Responsable des équipements, M. Guy Mortain, Directeur du Service des sports, M. Frédéric Petit, Responsable Communication et M. Jules Rosette, Responsable du Palais des Sports « Maurice Thorez » de la Ville de Vitry/Seine.

-aux Commissions du Football à Effectif Réduit, Féminines, Futsal.

-à Landry N’GALA qui a assisté à toutes les rencontres (joueur aux 70 sélections en Equipe de France FUTSAL).

Une attention toute particulière à M. le Maire de la Ville de Vitry sur Seine pour la mise à disposition du palais des Sports. Bravo aux équipes

RESULTAT DU « CHALLENGE CLUB » FOOT ANIMATION CLUBS RECOMPENSES






Le règlement prévoit de récompenser les 10 Clubs ayant le moins de pénalité, il s'avère que cette saison, nous avons 11 Clubs avec l'intégralité de leurs points.

Le Comité a décidé de récompenser ces 11 Clubs qui recevront une dotation en matériel (Malle pédagogique) :

BRY F.C. / CA VITRY94.2 / CHARENTON C.A.P / MAISONS ALFORT FC / OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY / OLYMPIQUE PARIS ESPOIR / ORMESSON US / PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY / THIAIS FC VALENTON FOOTBALL ACADEMY / VITRY ES

Bilan du Challenge sur les 51 Clubs concernés :

Clubs ayant entre 0 et 5 points de Pénalités : 55%

-  11 Clubs aucune pénalité
-  7 Clubs 1 point de Pénalité
-  6 Clubs 2 Points de Pénalité
-  2 Clubs 3 Points de Pénalité
-  2 Clubs 4 Points de Pénalité

Clubs ayant plus de 5 points de pénalités : 45 %

CHALLENGE DU FAIR-PLAY – CLASSEMENTS FINAUX

Challenge du Fair-Play, le Comité a décidé, pour cette saison, que la catégorie SENIORS D3, ne serait pas prise en compte, les matchs n'ayant été couverts qu'en partie par des Arbitres Officiels au cours de la saison.

Classements Définitifs « Fair-Play » 2021/2022

(Nouveau Règlement voté en AG du 9 Octobre 2021)

SENIORS D1		Pénalités	
1er	RUNGIS US 2	36	<i>Pas de retrait de point en D1</i>
2ème	CHAMPIGNY FC 94	38	
3ème	VILLEJUIF US 2	43	
SENIORS D2		Pénalités	Retrait point Classement
1er	VILLENEUVE ABLON US	19	0
2ème	ST MANDE FC	32	1
3ème	IVRY FOOT US 3 et THIAIS FC Ex-aequo	35	1

CLUBS RECOMPENSES « JUSQUA 19 POINTS » de PENALITES : Bon d'achat de 700 €

1 Club : VILLENEUVE ABLON US

Ce club est le vainqueur de la Coupe du Fair-Play

GIRLY CUP

La 2^{ème} édition de la GIRLY CUP 94 s'est déroulée le mercredi 25 mai 2022 au Parc du Tremblay

- 200 collégiennes issues de 12 établissements du Val de Marne se sont affrontées dans un tournoi scolaire 100% football féminin !

Au cours de la journée, un atelier dirigé par « MENEUSE DE JEU » que nous remercions de leur présence.

Un grand Merci à l'UNSS 94, au département du Val de Marne et l'équipementier Skita pour leur soutien et présence.

Remerciements :

- A tous les professeurs qui ont répondu présents
- A tous ceux qui ont œuvré pour la bonne réalisation et tenue de la 2^{ème} édition de la GIRLY CUP 94.

🏆 Le palmarès

- Minimes (U14-U15) : collège Dorval d'Orly.
- Benjamines (U12-U13) : collège Issaurat de Créteil.

Bravo à TOUTES les participantes et rendez-vous l'année prochaine

Une plaquette à été remise à toutes les participantes expliquant :

- Qu'est-ce que le District
- Quel est son rôle
- Sa position par rapport au Football International
- Etc...

Bon à savoir

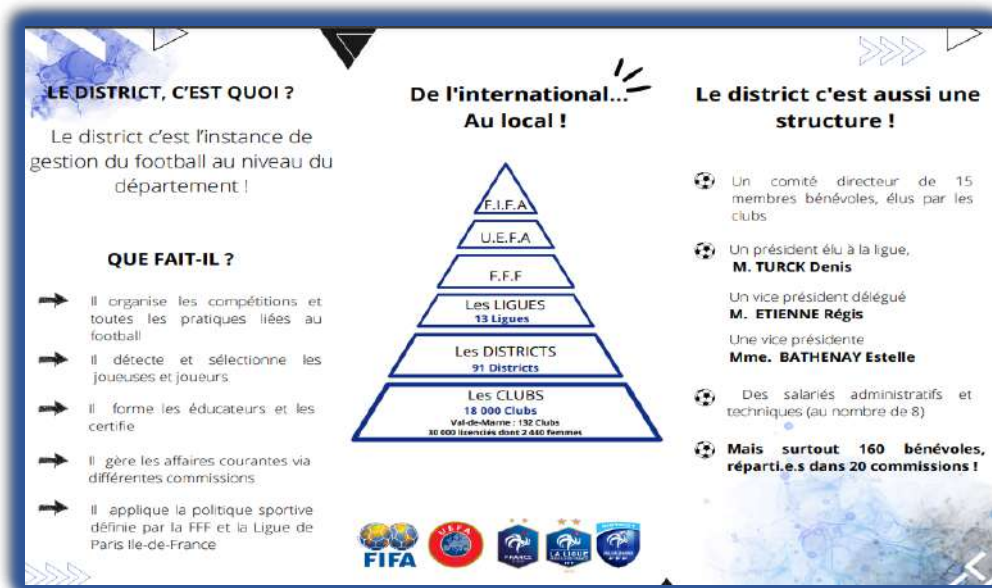
- Je dois jouer avec une licence
- Mon club est tenu de m'informer des tours de détection
- Je peux commencer à me former en tant qu'éducateur à partir de 16 ans
- Je peux commencer à me former en tant qu'arbitre à partir de 13 ans
- 4 jours de formation
- La tenue officielle d'un joueur de football est :
 - Maillot
 - Short
 - Paire de protège tibias
 - Chaussettes
 - Crampons

LE DISTRICT DU VAL-DE-MARNE
Le District du Val-de-Marne
DE FOOTBALL

Terrain du District
District du Val-de-Marne

DISTRICT
VAL-DE-MARNE
FFF

<https://districtvaldemarne.fff.fr>
01 55 96 11 00



QUELQUES INFORMATIONS POUR LA SAISON 2022 1& 2023

Extrait RG de la FFF « 2022 & 2023 »

Sections 2 – Cachet «Mutation »

Paragraphe 1 – Principe

Article 115.1

[Sur la licence du joueur...Règlements]

c) les joueurs visés à l'article 62.3. 3.

Lorsque la ou les licences d'un joueur sont annulées car irrégulières, pour quelque motif que ce soit, et que ce joueur rejoint un autre club au cours de la même saison ou de la saison qui suit cette annulation, il reste néanmoins soumis à l'apposition du cachet Mutation sur sa licence dans son nouveau club.

Paragraphe 2 : Exemptions

Article 117

[Est dispensée... sa licence.]

Lorsqu'un joueur U18 ou U19 quitte son club du fait qu'au sein de celui-ci il est dans l'impossibilité de jouer dans les compétitions de sa catégorie d'âge et de la catégorie Senior, il ne sera pas soumis à la restriction de participation de l'alinéa précédent, si dans son nouveau club la seule possibilité qui lui est offerte est de participer aux compétitions de la catégorie Senior.

Extrait RG District « 2022 & 2023 »

Article 7- La Licence joueur

7. 5 .1

a) Dans toutes les compétitions officielles des catégories d'âge U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six, dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens 92.1 des Règlements Généraux de la FFF.

b) Pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les alinéas 2 et 3 du présent article.

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES dont 2 parmi U14, U16, U18. Une équipe U20 peut remplacer la troisième.

Une des équipes obligatoires U14 – U16 – U18 peut être remplacée par une équipe de jeunes féminines U15F ou U18F à 11.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.4 - Encadrement technique des équipes.

Les éducateurs référents d'une équipe évoluant en D1 (toutes catégories) devront être porteurs d'un badge fourni par le District du Val de Marne avec leur licence technique permettant à l'arbitre de s'assurer que l'éducateur référent est présent sur le banc de touche.

24.3 - La Commission Technique est chargée annuellement par le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football d'organiser les détectations et sélections, en vue des Tournois interdépartementaux de jeunes.

Les clubs du District du Val de Marne de Football disputant le championnat Régional ou de D1 du District sont tenus de présenter aux pré-sélections un minimum de deux candidats ou candidates par catégorie, aux dates prévues par le District.

Les clubs dont les équipes évoluent en divisions inférieures pourront présenter spontanément leurs meilleurs joueurs ou meilleures joueuses.

Le ou les candidats présentés par les clubs devront obligatoirement avoir participé au dernier match de l'équipe de la catégorie concernée hiérarchiquement la plus élevée.

Le club évoluant en D1 ou Régional ne présentant pas le nombre exigé de candidats ou de candidates ou les joueurs ou joueuses nommément désignés par la Commission Technique se verra infligée une amende fixée à 50 euros par joueur ou joueuse absent et par absence aux détections.

Article 37 – Sélectionnés

37.1 - Tout joueur ou joueuse retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection départementale est à la disposition de la Ligue et du District.

37.2 - Il est tenu de répondre aux convocations qui lui sont adressées directement et par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) s'il ou elle est malade ou empêché, il ou elle doit, dès qu'il ou elle est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, l'entraîneur départemental responsable de la sélection concernée et fournir tout justificatif (certificat médical, certificat de décès...) du jour de la convocation et ou du match pour lequel il ou elle a été convoqué.

S'il le juge utile, l'entraîneur départemental responsable de la sélection alerte le Président de la Commission Départementale Médicale et le charge de s'assurer par tous les moyens, de l'état de santé du joueur ou de la joueuse et de lui en rendre compte.

En cas d'absence, sans justificatif, le joueur ou la joueuse est convoqué devant la Commission Départementale de Discipline pour y être entendu.

Il ou elle est passible d'une suspension de deux matchs à compter du lundi suivant sa comparution en commission de discipline.

b) si son absence est consécutive à un autre motif, il est passible des sanctions prévues à l'article 2- 4 du règlement disciplinaire du District du Val de Marne de Football. (Annexe 1 au présent règlement).

37.3 - Toute tentative faite par un dirigeant, un éducateur, un entraîneur pour empêcher un joueur ou une joueuse de prendre part à un match pour lequel il a été sélectionné peut-être pénalisée. *Sanctionné de deux matchs de suspension fermes pour le dirigeant ou l'éducateur ou l'entraîneur concerné (pour les équipes de D1 et Régional, l'éducateur sanctionné sera celui indiqué comme responsable de l'équipe en début de saison.*

Dans ce cas, seront convoqués devant la commission départementale de discipline pour y être entendus

- *le dirigeant ou l'éducateur ou l'entraîneur concerné*
- *le joueur ou la joueuse concerné*
- *le Président ou la Présidente du club.*

37.4 *Tout joueur ou joueuse sélectionné pour participer à une rencontre de sélection départementale ne pourra participer à une rencontre officielle avec son club les 48 heures qui précèdent et suivent le match de sélection.*

Dans le cas où le joueur ou la joueuse ne serait pas entré en jeu lors du match de sélection pour lequel il ou elle a été convoqué (la feuille de match faisant foi), il ou elle pourra alors participer à une rencontre officielle avec son club le lendemain du match de sélection.

Le non-respect de ces obligations pourrait entraîner la perte par pénalité du match pour l'équipe du joueur ou de la joueuse sélectionné après sa comparution devant la commission départementale des Statuts et Règlements.

37.5 Tout joueur ou joueuse présent aux détections ou sélectionné se doit d'adopter une attitude exemplaire sur et en dehors du terrain que ce soit dans son comportement mais également dans ses propos.

Tout manquement à cette obligation pourrait être passible d'une convocation devant la Commission Départementale de Discipline qui pourra prononcer toute sanction en rapport avec le ou les manquements constatés.

37.6 Tout joueur ou joueuse présent lors des détections devra OBLIGATOIREMENT se présenter avec son équipement personnel complet :

- Chaussures
- Chaussettes
- Maillot
- Short
- Protège-tibias
- Vêtement de pluie
- Survêtement –en période hivernale

Dans le cas où le joueur ou la joueuse se présenterait sans l'équipement ci-dessus, il ou elle pourrait être exclu des détections pour la saison en cours.

Par ailleurs, il est fortement recommandé aux joueurs ou joueuses de se munir :

- d'une bouteille d'eau
- d'affaires de rechange
- d'un manteau – en période hivernale.

L'Activité des Commissions

POLE « REGLEMENTATION » & « LUTTE CONTRE LES INCIVILITES »

DISCIPLINE

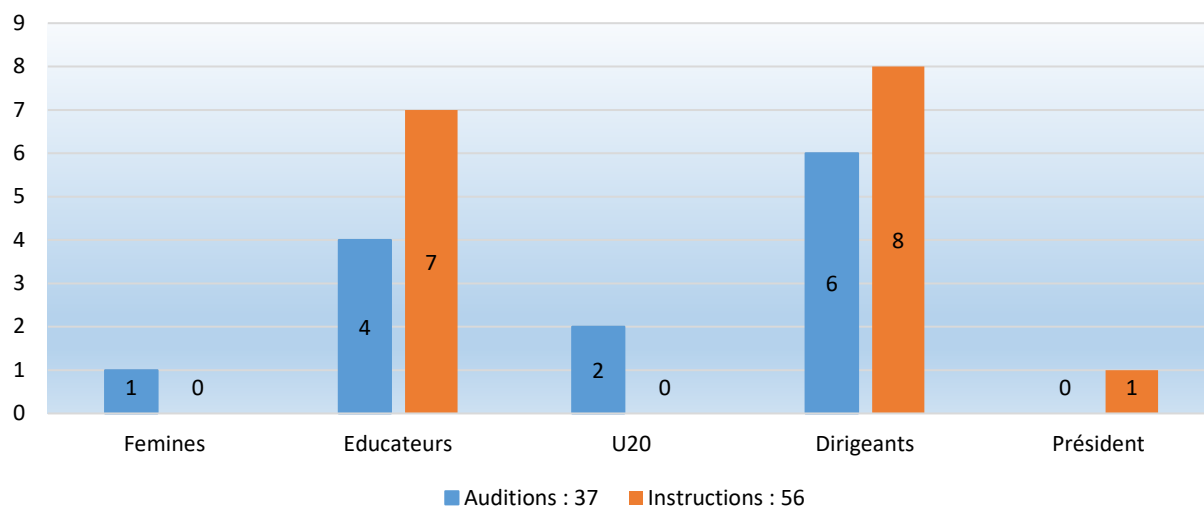
Président : M. Louis VINCENTI

Cette année, la Commission s'est réunie à **39** reprises et a examiné **211** dossiers.
Nombre réduit à 104 dossiers au final puisque plusieurs affaires ont été reprises plusieurs fois.
Il y a eu 27 dossiers en instruction et 2 Présidents de clubs ont eu une sanction (d' 1 an).
Au total 244 personnes ont été sanctionnées cette saison, dont 9 Educateurs (33 en 2019) et 14 Dirigeants.

Répartition des procès-verbaux + personnes concernées par les PV :

Statistiques 2021 & 2022		Auditions		Instructions	
		2018 & 2019	2021 & 2022	2018 & 2019	2021 & 2022
11 Membres	Séniors	29	9	10	17
40 Réunions	U18	13	3	2	1
211 Dossiers	U16	14	3	6	7
67 Convocations	U14	5	0	0	0
27 Instructions	CDM	0	3	1	8
11 Appels au District	Anciens	4	6	2	8
... Appels à LPIFF	Futsal	6	0	3	1
	Entreprise	0		0	
	U10 à U13	2			
	U16F	1			
	arbitre	0			
	TOTAUX	74	37	24	56

Titre du graphique



Répartition :

Féminines audition 1 instruction : 0
Educateurs 4 instruction 7
U20 2 instruction 0

Dirigeants 6 instruction 8
 Président 0 instruction 1
Total audition 37 instruction 56

Répartition des auditions et instructions en fonction de la catégorie :

La catégorie Séniors est celle qui est la plus concernée par les dossiers soumis en audition (9) et en instruction (15).

Chez les anciens une hausse (+2 en auditions +6 en instruction) par rapport à 2018/2019.

En comparaison avec la saison 2018-2019, on observe une baisse du nombre de personnes mises en audition (-37), mais une augmentation (+32) des personnes en instruction.

Répartition des Procès-Verbaux :

Délibérations	Convocations	Instructions	Etude	Sanctions directes
66	67	27	51	
211				110

Personnes concernées par les SANCTIONS directes (sans convocation, ni audition) :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
110	0	1	14	6	71
	U18	U16	U14	DIRIGEANT	EDUCATEURS
	5	6	5	2	0
	Président				
0					

Personnes concernés par les SANCTIONS après convocations et auditions :

TOTAL	FEMININES	FUTSAL	ANCIENS	CDM	SENIORS
244	2	2	31	18	125
	U20	U18	U16	U14	
	2	13	19	6	
	ARBITRE DE CLUB	DIRIGEANTS	EDUCATEURS	PRESIDENTS	
1	14	9	2		

Répartition du nombre de dossiers par catégories :

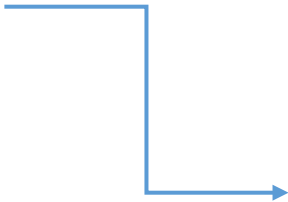
Sur le total des sanctions : la catégorie Séniors représente 51 % des dossiers soumis à la Commission.

Les catégories de jeunes (U18/U16/U14) représentent 17% des dossiers

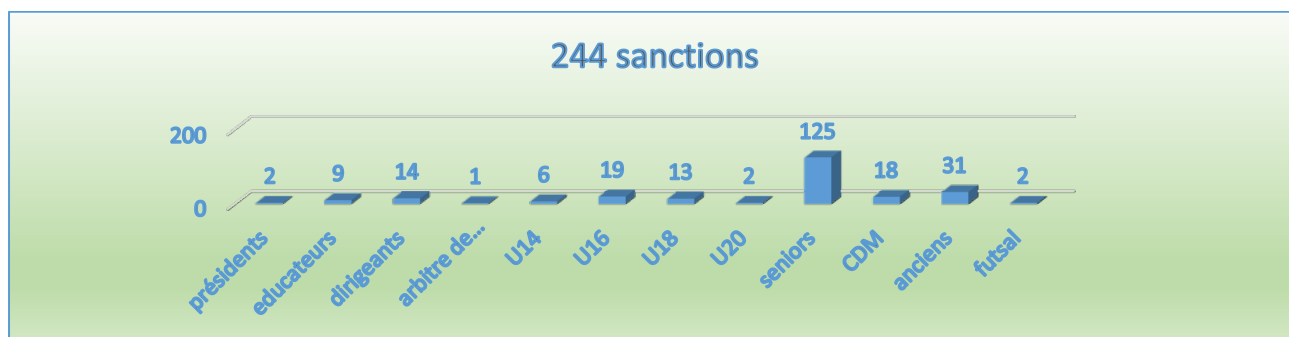
La catégorie des dirigeants représente 5% des dossiers

La catégorie des anciens représente 13% des dossiers

Répartition des 244 sanctions :



PRESIDENTS	2
EDUCATEURS	9
DIRIGEANTS	14
ARBITRE DE CLUB	1
U14	6
U16	19
U18	13
U20	2
SENIORS	125
CDM	18
ANCIENS	2
FUTSAL	2
FEMININES	



Répartition des sanctions prises entre Dirigeants/Educateurs/ Présidents et joueurs en fonction de la gravité (+ de 4 matchs) :

SANCTIONS 156	Joueurs	Educateurs Dirigeants	Présidents
Entre 4 et 10 Matches	102	4	0
Entre 11 Matches et 6 Mois	19	9	0
Entre 7 Mois et 1 An	2	3	2
Entre 2 Ans et 3 Ans	3	3	0
Entre 4 Ans et 5 Ans	3	0	0
Plus de 6 ans	5	1	0
Totaux	134	20	2

Répartitions des sanctions des ANCIENS en fonction de la gravité (+de 4matches)

18 clubs ont été sanctionnés 30 fois répartis comme suit

<i>Entre 2 matchs et 4 matchs :</i>	10
<i>Entre 6 matchs et 12 matchs :</i>	13
<i>Entre 3 mois et 18 mois :</i>	2
<i>Entre 1 an et 10 ans</i>	5

Soit le pourcentage le plus important sur l'ensemble des catégories hors seniors

Répartitions des sanctions concernant les INCIVILITES à l'égard des ARBITRES

31 clubs ont été sanctionnés 65 fois pour les motifs suivants :

- Contestations, menaces, intimidations : *Entre 4 matchs à 18 mois* : 12 joueurs - 2 éducateurs
- Propos grossiers, injurieux : *Entre 6 mois et 18 mois* : 29 joueurs - 6 dirigeants/éducateurs
- Acte de brutalité : *Entre 8 matchs et 10 ans* : 11 joueurs - 2 dirigeants/éducateurs

Les sanctions collectives :

La Commission de discipline a usé de son pouvoir disciplinaire également pour prononcer des sanctions collectives, elle a ainsi sanctionné :

- **2 Clubs ont eu un retrait de points (10 & 14 points)**
- **2 Déclassements**
- **9 Clubs ont reçu une amende pour absence non excusée devant la Commission.**
- **2 suspensions de terrain**
- **18 matchs perdus.**

Le nombre de suspensions de terrain est en forte diminution (-12 par rapport à la saison 2018/2019)

2 déclassements prononcés contre 1 en 2018/019

Des retraits de points de 10 et 14 en plus de la saison 2018/2019

Conclusion :

On constate cette saison une baisse du nombre de dossiers bien qu'un certain nombre de clubs soient partis sur le District de Paris, mais sans pour autant réduire le travail de la Commission au vu de l'importance encore cette année des sanctions données.

Par Ailleurs, le nombre de dossiers mis en instruction est en hausse, sachant que les dossiers soumis à instruction sont par rapport à des motifs bien précis et non plus par rapport aux sanctions supérieures à 6 mois.

La Commission a auditionné 66 fois contre 74 la saison 2018/2019

Les sanctions sont comparables à 2018/2019, mais avec une réduction de celles concernant les éducateurs, dirigeant et présidents

On constate une montée en puissance cette saison des incivilités et agressions (au nombre de 65) envers les arbitres ce qui a amené le District à organiser une réunion avec les présidents de clubs pour les sensibiliser d'où la suppression des arbitres sur tous les matchs (hors D1) pendant les 2 derniers matchs de la saison.

La Commission regrette très souvent l'absence de rapports.

Par ailleurs, trop de personnes convoquées ne se présentent pas aux auditions, ne permettant pas de débat contradictoire et empêchant ainsi de statuer et sanctionner à la hauteur des agissements.

En revanche il est à signaler cette année que la Commission a prononcé des sanctions importantes 2 dossiers ont fait l'objet d'une suspension de 10 ans (1 éducateur et 1 ancien) 4 dossiers une suspension de 6 ans (3 seniors et 1 ancien).

Enfin, il s'avère que nous voyons certains clubs très régulièrement dans notre Commission et ce, sur toutes les catégories.

DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : M. Régis ETIENNE

La Commission s'est réunie **7 fois et 6 membres** ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de réunion est **identique** à la saison dernière

Le nombre de dossiers traités a **augmenté (on passe de 9 à 15 soit +67%)**

Les appels :

*** 15 dossiers** ont été traités **dont 1 irrecevable**

Le nombre de dossiers déclarés irrecevables **est identique à celui de la saison dernière**

Les sanctions :

*** 5 sanctions** maintenues

*** 4 sanctions** infirmées

*** 5 sanctions** diminuées

Les sanctions aggravées et/ou diminuées sont **motivées par une** substitution du motif de la sanction.

Cette substitution est la conséquence **des auditions et/ou** de la modification **des dires des personnes convoquées** par rapport à **leur** audition de 1^{ère} instance et/ou de l'audition de personnes n'ayant pas été entendues en 1^{ère} instance.

Les convocations :

***Au total 88 personnes** convoquées **dont 14 Arbitres officiels, et 2 représentants d'instances diverses**

→ **56 présents, soit 64%** (dont **5 arbitres officiels et 2 représentants d'instances diverses**)

→ **18 absents, soit 20% (dont 4 arbitres officiels)**

→ **14 excusés soit 16%** (dont **5 arbitres officiels**)

Le taux de présence **augmente très légèrement (64% contre 62%)** et celui des absences non excusées est **en diminution pour la 2^{ème} saison de suite (20% contre 25%)**

Celui des absents excusés est en très légère **baisse (16% contre 17%)**.

Conclusion :

Les affaires liées à des sanctions **pour incivilités diverses** envers les arbitres **représentent toujours la majorité des dossiers traités par la Commission d'Appel**, dont **100%** sont des propos excessifs (**les sanctions > 1 an sont traitées en appel par la LPIFF**).

Cette saison, nous notons une augmentation des dossiers concernant des maches arrêtés alors qu'ils étaient arbitrés par des bénévoles.

Nous notons, **comme les saisons précédentes, une dégradation des présences des clubs adverses des appelants ; lesdits clubs, comme la saison précédente, ne prenant même plus la peine d'envoyer un mail d'excuses.**

COMITE D'APPEL CHARGE DES AFFAIRES COURANTES

Président : M. Patrick DARDENNES

La commission est composée par des membres du comité directeur (*A l'exception du Président*)

Le CACAC s'est réuni 6 fois et 4 membres ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de dossiers traités **est 9**.

Séances présidées par le Président Patrick DARDENNES

Les appels :

***3 dossiers** ont été traités

Les sanctions :

*** 2 sanctions** maintenues

*** 1 annulation** de la sanction

Séances présidées par Régis ETIENNE

Le CACAC s'est réuni 4 fois et 4 membres ont participé régulièrement aux réunions.

Le nombre de dossiers traités **est de 7**.

Les appels :

*** 7 dossiers** ont été traités **dont 1 irrecevable**

Les sanctions :

*** 4 sanctions** maintenues

*** 1 sanction infirmée (motivée par 1 élément nouveau)**

*** 1 sanction diminuée (motivée par 1 élément nouveau)**

Les convocations :

***Au total 27 personnes** convoquées

→ **16 présents (59%)**

→ **9 absents (33%)**

→ **2 excusés (7%)**

Les appels 2021/2022 :

Réunions de la Commission d'Appel

Statuts et règlements : 5 appels – 2 confirmés et 3 infirmés

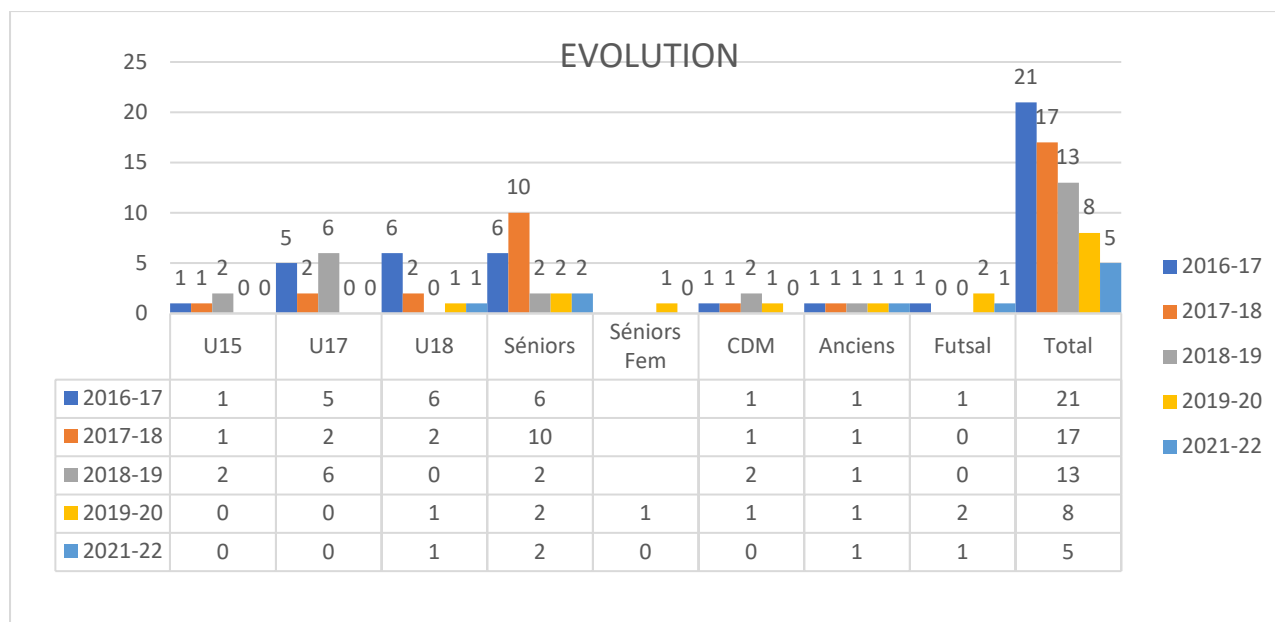
Commission organisation des compétitions : 2 appels – 1 confirmé et 1 irrecevable

PREVENTION – MEDIATION - EDUCATION

Animateur : M. Antonio CARRETO

La commission s'est réunie **4** fois cette saison, (dont 2 réunions en commission restreinte), contre 8 en 2019 /20.

4 clubs, ont été invités cette saison. **5** rencontres classées « sensible » se sont déroulées sans aucun incident, (dont **1** match à huis clos)



La CDPME constate que :

Aucun incident ne survient sur les matchs « sensibles »

Comme les années précédentes :

Les clubs communiquent peu entre eux dans l'organisation des rencontres.

Conclusion :

Un grand MERCI aux membres de la CDPME, à l'ensemble des collaborateurs du service administratif, à la Police Nationale, pour leur précieuse aide et à la CRPME.

La CDPME :

- regrette comme lors des saisons précédentes le peu de communication entre les clubs et les comportements sur les bancs de touche.

- remercie l'implication de certains clubs dans la gestion et préparation des matchs « sensible ».

CONSEIL DES SAGES

Président : Dr Michel THOMAS

Le conseil des sages s'est réuni une seule fois, le 28 mars 2022 à la demande de la commission foot effectifs réduits. Un plateau U7 devait avoir lieu le 5 février 2022. Mais ce jour-là, le club recevant a attendu en vain les équipes du club visiteur, les parents des enfants de ce club n'ayant pas voulu se déplacer à cette date. Après avoir entendu l'éducateur du club visiteur et constaté l'absence du club recevant, il a déploré l'attitude de l'éducateur lors de la réunion et l'a rappelé ainsi que les deux clubs concernés aux devoirs de respecter les organisations mises en place et de répondre aux convocations."

DELEGUES

Président : Louis VINCENTI

La commission est composée de 6 délégués.

Lors de cette saison, la commission a désigné 28 délégués sur les rencontres dont 22 matchs étaient à la demande des clubs, 4 matchs avaient été déclarés sensibles et 2 matchs concernaient le Futsal.

Il est à noter qu'il n'y a eu aucun incident sur les rencontres où un délégué était désigné par le District.

Tous les délégués ont participé bénévolement aux finales des coupes du Val de Marne et au Tournoi International.

CONCLUSION

La commission remercie d'une part les clubs pour leur accueil et d'autre part le service administratif du district.

La commission souhaiterait que les frais de délégation passent à 50 euros et à 55 euros pour les matchs classés sensibles.

La commission suggère qu'un délégué puisse être désigné sur les actions menées par l'équipe technique du district.

FAIR-PLAY

Présidente : Marie-Thérèse POLICON

Cette commission assure le suivi régulier des points du Fair Play.

Les modifications apportées au classement du fair-play ont été appliquées dès cette saison. Un classement différent est établi pour chacune des divisions de notre championnat.

En division 1 le nombre de points de pénalité obtenus par les différentes équipes restent stable.

En division 2 il y a une très nette augmentation des points de pénalités puisque seul un club n'a pas de point de pénalité

En division 3, il y a très peu de points de pénalités, des arbitres officiels n'ayant pu être désignés pour la plupart des rencontres.

STATUTS & REGLEMENTS

Président : M. Jean Pierre MAGGI

La Commission s'est réunie **32** fois cette saison et a traité **117** affaires (contre 112 en 2018-19).

On constate une certaine stabilité dans l'activité en nombre de dossiers.

Elle est composée de 7 Membres, une moyenne de 6 présences par semaine, soit 27 dossiers en moyenne par membre et par an.

La Commission a reçu 23 demandes d'homologation de Tournois, dont 16 Homologués.

6 dossiers ont fait l'objet d'un appel *4 confirmés – 2 infirmés – 0 irrecevable*).

Pour l'ensemble des tableaux comparatifs, nous avons occulté les saisons 2019 :2020 et 2020 2021 amputées par la crise sanitaire.

La répartition des dossiers montre :

- un accroissement de ceux concernant la catégorie seniors de 6%,
- une baisse sensible de la catégorie jeunes -9%

-un accroissement de la catégorie anciens/cdm de 3%

	2017-18	2018-19	2021-22
Séniors	52 %	52 %	58 %
Jeunes	39 %	37 %	28 %
CDM et Anciens	9 %	11 %	14 %

La décomposition de l'activité de la Commission s'analyse comme suit :

A partir de la saison 2021/2022 les réserves d'avant match recevables et les réclamations d'après match recevables sont décomposées en fondées et non fondées

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2021-22
Lettres diverses	1	4	3	2	4
Réserves d'avant match recevables fondées	70	77	57	51	13
Réserves d'avant match recevable non fondées					32
Réserves d'avant match irrecevables	17	19	10	11	2
Réclamations (après match) recevables fondées	9	5	3	7	3
Réclamations (après-match) recevables non fondées					10
Réclamations (après-match) irrecevables	5	4	1	9	4
Réserves sur Pass-sanitaire					3
Auditions	5	6	5	5	16
Déclassés	2	0	0	1	2
Evocations fondées	8	17	20	15	13
Evocations NON fondées	3	7	3	3	11
Evocations irrecevables	6	5	4	8	4
Total	126	144	106	112	117

La commission constate une stabilité des réserves d'avant match (47 au lieu de 51) :

-un accroissement des auditions 16 au lieu de 5

-une stabilité des demandes d'évocation 28 au lieu de 26

La décomposition de l'activité par catégories de la Commission s'analyse comme suit :

DOSSIERS	JEUNES	SENIORS	CDM/ANC	JEUNES/F	SENIORS/F
Lettres diverses	2	2	0	0	0
Réserves (avant match) recevables fondées	4	7	2	0	0
Réserves (avant match) recevables non fondées	10	18	3	0	1
Réserves (avant match) irrecevables	0	1	1	0	0
Réclamations (après match) recevables fondées	0	3	0	0	0
Réclamations (après match) recevables non fondées	5	2	3	0	0
Réclamations (après match) irrecevables	1	2	1	0	0
Auditions	5	6	5	0	0
Déclassés	0	2	0	0	0
Réserves pass-sanitaire fondée	1	0	0	0	0
Réserves pass-sanitaire non fondées		2	0	0	0
Evocations fondées	2	11	0	0	0
Evocations non fondées	1	9	1	0	0
Evocations irrecevables	1	3	0	0	0
P V divers	11	18	12	0	0
TOTAL	43	85	30	0	0

La Commission remercie tous les membres de la Commission, ainsi que les services

administratifs du District et plus particulièrement le responsable des Compétitions pour sa collaboration efficace.

POLE **« DEVELOPPEMENT & FORMATIONS » &** **« LES ACTEURS DU FOOT »**

ARBITRAGE

Président : M. José DIAS

Après un contexte sanitaire compliqué, la Commission Départementale d'Arbitrage a repris pleinement son activité pour une saison complète. La CDA est composée de 16 membres.

Celle-ci s'est réunie une fois par mois durant toute la saison 2021/2022. Les sujets abordés étaient :

- ✚ **La formation ;**
- ✚ **Le recrutement ;**
- ✚ **Test théorique ;**
- ✚ **Test physique ;**
- ✚ **La Formation d'Arbitre Régional ;**
- ✚ **Suivi administratif et réception des arbitres en CDA.**

La commission a mené plusieurs actions comme : La Formation Initiale à l'Arbitrage, Formation d'Arbitre Régional à Clairefontaine avec les District 92 et 78, perfectionnement et renforcement des effectifs, intervention dans les écoles.

Plusieurs objectifs fixés et réalisés :

- Accompagnement des jeunes arbitres (formation recyclage) ;
- Accompagnement des arbitres stagiaires (formation recyclage)
- Poursuite du dispositif de la Commission de Recrutement -Détection – Fidélisation des arbitres
- Poursuite du développement de l'Arbitrage Féminin (4 féminines ayant fait la formation d'arbitrage)
- Définition d'une stratégie de recrutement d'arbitres féminines
- Stage de haut niveau à Clairefontaine (*présenté par des arbitres de Ligue 1*)

2021/2022

Promotions

3 arbitres de la catégorie D2 ont été promus en D1 à la mi-saison

1 arbitre JAD a été promu en catégorie D2 à la mi-saison

Fin de saison, 3 arbitres ont été présentés à l'examen Ligue pour accéder au niveau régional et nous avons 2 réussites à l'examen théorique et physique.

Chiffres clés :

2021/2022	Effectif désignable : 114
------------------	----------------------------------

- 2 tests théoriques : 93 participants
- Test physique : 114 convoqués / 106 participants
- QCM 1 : 104 participants (0<8/20)

- QCM 2 : 107 participants (1<8/20)
- Filière régionale : 7 sélectionnés et 3 présentés
- Formation Initiale : 4 (40 validés)

STATUT DE L'ARBITRAGE

Président : M. Bruno FOLTIER

La Commission s'est réunie seulement 3 fois au cours de la saison.

19 clubs sont en infraction, comme lors de la saison 2017/2018 (soit 13 clubs de plus que la saison 2019/2020, dernière saison avant arrêt des compétitions du fait de la crise sanitaire dû à la covid).

La saison 2021/2022, est donc un nouveau départ et force de constater que l'implication des clubs val de marnais au recrutement des nouveaux arbitres est à relancer.

Nous constatons de la part des clubs un manque du suivi de leurs arbitres tout au long de de la crise sanitaire.

Infraction		2018/2019			
1er année			2	1	3
2e année	2		5	2	9
3e année				1	1
4e année			1		1
	1D	2D	3D	CDM	14
Infraction		2019/2020			
1er année			1	3	4
2e année			1	1	2
3e année					0
4e année					0
	1D	2D	3D	CDM	6
Infraction		2021/2022			
1er année	2	9	3	1	15
2e année				3	3
3e année		1			1
4e année					0
	1D	2D	3D	CDM	19

Hausse des clubs en infraction avec le statut de l'arbitre par rapport aux années précédentes :

- 2018 / 2019 => 14 clubs
- 2019 / 2020 => 06 clubs
- 2021 / 2022 => 19 clubs

TECHNIQUE

Président : M. Francis DELAGE

La Commission qui compte 30 membres actifs s'est réunie à 3 reprises en séances plénières.

Actions menées sur la saison :

- Formations de cadres (28 Sessions)
- Sélections/détections (32 Dates)
- Foot animation / Label
- Pratique féminine / Label

- Foot Loisir (Footgolf, Foot 5, Foot en marchant, E-sport)
- Centre de perfectionnement Gardien de but
- Foot à l'école
- Sport à l'hôpital (1^{er} de Cordée)
- Futsal Garçons (15/18)
- Certifications : 4 certifications soit environ 80 stagiaires

Il est à souligner les échanges hebdomadaires avec les salariés du District permettant de trouver des solutions sur les divers dossiers.

Plusieurs groupes de commissaires sont identifiés au sein de la Commission (disponibilités, expérience, spécificité).

L'intégralité des actions menées sera détaillée dans le rapport « TECHNIQUE ».

La Commission souhaite dès la saison 2022-2023 accompagner au mieux les stagiaires inscrits pour les certifications.

MEDICALE

Gestion : Dr Michel THOMAS

La Commission ne s'est pas réunie, mais a suivi tous les renouvellements des Arbitres et validation des dossiers médicaux.

STATUT DE L'EDUCATEUR

Président : M. Jacques LEGUYADER

Elle s'est réunie 5 fois à la demande de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football en date du 18/10/2021 et conformément aux dispositions de l'article 11.3 du Règlement Sportif Général de la LPIFF. Nous avons traité l'ensemble des feuilles de matchs de septembre 2021 à février 2022 pour les clubs de D1 (séniors, U18, U16 et U14). Quatre dossiers ont été transmis à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football conformément aux dispositions de l'article 11.3.7 du R.S.G. de la Ligue, pour faire application des sanctions sportives et financières telles que prévues aux articles 11.3.3 et 11.3.4 du R.S.G. de la Ligue.

POLE « COMMUNICATION & EVENEMENTS »

ORGANISATION DES EVENEMENTS & SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES

Les Membres composant ces Commissions sont conviés au cours de la saison selon les actions prévues et en fonction des besoins : *Tournoi International U16, Finales Départementales, Journées d'Accueil, Girly Cup, etc...*

POLE « ACTIVITES SPORTIVES » & « LA PRATIQUE »

TERRAINS & EQUIPEMENTS

Président : Antonio CARRETO

Saison riche en nouveautés

Application des nouveaux règlements concernant les terrains et l'éclairage

Participation des présidents des CDTIS au séminaire des présidents de CRTIS organisé par la CFTIS

Lancement de la nouvelle application « STADIUM » - Gestions des terrains et éclairages

FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

Président : M. Emile AMSELLEM

La Commission s'est réunie **24** fois les lundis soir, a traité **250 affaires** et a auditionné à **3** reprises **1** dossier a été transmis au Conseil des Sages et 0 en Commission de Discipline.

Une saison encore perturbée par la Covid-19, malgré cela la commission a pu se réunir presque régulièrement et les rencontres et challenges ont pu se dérouler normalement.

Nombre de réunions	24
nombre de dossiers	250
Nombre d'auditions	3
dossiers transmis en conseil des Sages	1
dossiers transmis en Discipline	0

CLASSIFICATIONS ET RESULTAT 2021/2022

CATEGORIES	EQUIPES OU POULES	NOMBRE DE RENCONTRES
U11	120	1271
U13	130	1045
TOTAL		
U6/U7	500	JOUEURS EN MOYENNE PAR JOURNEE
U8/U9	750	JOUEURS EN MOYENNE PAR JOURNEE

Challenge Régional U11, Coupe Festival U13 et coupe Futsal U13

Challenge Régional U11	1 ^{er} tour	96 équipes	288 environ rencontres
	2 ^{ème} tour	32 équipes	186 rencontres
	Finale départementale	8	32 rencontres
Festival U13	1 ^{er} tour	82 équipes	246 rencontres environ
	2 ^{ème} tour	64 équipes	192 rencontres
	Finale départementale	16 équipes	64 rencontres
Coupe Futsal U13 J.Mercier	Non gérée par la CFAER		
Coupe Futsal U11 J.Lévy	N'a pas eu lieu car pas de gymnase de disponible		

US VILLEJUIF et RC JOINVILLE premier et deuxième respectif de la finale départementale Festival U13, premier et deuxième respectif de la finale régionale et premier et deuxième de la finale Nationale à Cap Breton. C'est un véritable exploit, qui honore notre District !!!

Challenge Régional U11 : US Créteil Lusitanos et US Villejuif qualifiés pour la finale régionale
Vainqueur :

Forfaits environ 10%

INTERCLUB : Aucune comptabilité et pas d'amende

FESTIFOOT : Aucune comptabilité et pas d'amende

Vie de la commission au sein du District

TOURNOI INTERNATIONAL	4 à 8 Commissaires représentés
FINALE DES COUPES VDM	A affiner
JOURNEES D'ACCUEIL	5 Commissaires représentés
JOURNEES DES DEBUTANTS	4 Commissaires représentés
PRESENCE AUX JOURS DE COUPE	8 Commissaires représentés

COMMENTAIRES

Beaucoup d'amendes relatives à la non-utilisation de la FMI, mais concentrées sur quatre clubs

Soirée information par secteur :

Trois soirées pour des résultats satisfaisants, toujours les mêmes clubs qui s'abstiennent

Remise label

La commission n'est pas présente, car non informée ou trop tardivement

Les commissaires

Beaucoup d'entre nous ont des contraintes horaires, difficile à jongler, les temps de présence et les plages horaires élastiques, ne permettent pas une organisation planifiée. Le président a été absent à cause d'une blessure au bras : incapacité de travailler et conduire,

Convocations

Les clubs convoqués, ne se sentent pas obligés de venir, sans mot d'excuse. Il faudra revoir le barème des sanctions pour les clubs absents non excusés

Amendes

Les amendes sont reversées aux clubs, sous forme de dotation (Challenge Club : cette saison 11 clubs récompensés).

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES

Président : M. Jean Jacques COMBAL

La Commission s'est réunie à **40 reprises** cette saison avec une moyenne de **10 Commissaires** présents.

4 Auditions

2 Appels dont **1 confirmé** et **1 non recevable**

35 Forfaits généraux et **désengagements début de saison**

69 Forfaits « Championnats »

44 Forfaits « Coupes »

Pas de problèmes d'intempéries sauf dernière journée de championnat.

Beaucoup de matchs reportés ou forfaits dus à la COVID

Finales : Bonne tenue avec une mention spéciale pour les + 45 Ans.

PV Championnat		PV Coupes	
Seniors	80	Seniors	54
Seniors F	32	Seniors F	13
Anciens	59	Anciens	22
45 ans	56	45 ans	17
55 ans	55	Entreprise	12
CDM	25	CDM	8
U 18	58	U 18	27
U 16	90	U 16	44
U 14	51	U 14	56
U 15F	9	U 15F	16
Divers	8	U 20	12
TOTAUX	523		241

FEMININES

Présidente : Mme Marie-Thérèse POLICON

Cette commission s'est réunie à 6 reprises. Son activité essentielle est l'organisation et l'animation des féminines dans le Val de Marne.

Elle gère les compétitions des jeunes à 7 U11F et U13F, l'organisation des plateaux U8 U 9F. Cette saison, deux calendriers distincts ont été établis, un pour les clubs « label » et un pour les clubs « non label » qui ont démarré plus tard ce qui leur a permis de conforter leur nombre de licenciées. Outre les U11F et U13F deux critères ont été organisés, un pour les U15F à 8 et un commun pour les U18F et les séniors F.

La commission a participé à l'organisation du Challenge national U13F et du Challenge régional U11F.

En liaison avec la commission technique et l'équipe technique elle a organisé les différentes détections et élections (U15 – U14 – U13).

Enfin pour clôturer, un tournoi un tournoi dit « championnat d'Europe des Nations » a rassemblé les équipes U11F.

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Présidente : Mme Estelle BATHENAY

La commission s'est réunie une fois en présentiel et ensuite en visio + un fonctionnement via un groupe « WhatsApp » pour échanger plus facilement avec les enseignants ayant une section.

Thématiques évoquées et mises en relation des interlocuteurs autour de :

- l'arbitrage
- les détections (communication, tests etc...)
- relation entre les établissements (échanges de coordonnées des profs)
- transmission des CR de commission scolaire régionale
- distribution de matériel péda

Prochaine réunion à programmer au cours du 1^{er} trimestre, inviter les collègues ayant la volonté de monter de sections (actuellement, classes à option), pour les accompagner dans leur démarche.

FOOTBALL DIVERSIFIE - FUTSAL

Président : M. Jean Jacques FOPPIANI

La Commission s'est réunie à **33** reprises pour traiter **89** dossiers soit une moyenne de 2 à 3 dossiers par réunion, avec aucune audition. 4 membres composent la Commission mais en moyenne nous avons été plus souvent régulièrement 2 présents.

La décision avait été prise en Comité de Direction de regrouper dans notre commission les rencontres de Championnat et de Coupe ce qui a énormément facilité l'organisation de ces 2 compétitions et à noter que toutes les rencontres ont été disputées.

Une réunion de début de saison a été organisée mais avec comme à l'accoutumée peu de clubs (7-8).

Cette saison nous avons 1 poule D1 de 10 équipes et 1 seule poule D2 de 9 équipes.

Nombreux arrêts et forfaits d'équipes ou de Clubs du Val de Marne ponctué en fin de saison par un très grave incident lors d'une rencontre de championnat Futsal R3 de Ligue. Filmé et diffusé sur les réseaux sociaux cela a encore donné une image encore plus négative de cette pratique en particulier auprès des diverses Municipalités.

Les rencontres d'une demi-finale et finale de la Coupe du Val de Marne Futsal se sont déroulées à huis clos. Sans aucun incident mais bien encadré par divers membres du District de diverses commissions et du Comité de Direction. VSG Futsal vainqueur sur la fin d'une rencontre de très haut niveau avec une haute intensité de jeu.

2 Formations Module Futsal découverte ont été organisées.

La Commission Football à effectif Réduit a organisé en liaison avec la Technique des plateaux Futsal de diverses catégories de l'école de Football avec participation principalement avec 5-6 clubs (*pour de détail, voir dans : Commission à effectif réduit et Commission Technique*).

CALENDRIERS

Rappel du rôle de la commission : S'occuper du suivi de l'utilisation de la FMI chaque semaine de Seniors, Anciens, CDM, U19, U17, U15 et Futsal (Application de l'article 44.4 du RSG du District du Val de Marne de Football) qui prévoit en cas de non-utilisation de la feuille de match informatisée que le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation dans les 3 mois : amende de 100 Euros
- En cas de 3ème non-utilisation ou plus dans les 3 mois : match perdu par pénalité (0 but - - 1pt)

Une liste des clubs en infraction paraît chaque semaine sur le procès-verbal.

Nous signalons la présence d'Amicales au sein du District :

Arbitres (UNAF), Présidée par Nicolas SIHL élu au cours de la saison

Educateurs (AEF 94), Présidée par Georges GRESSIEN élu au cours de la saison

A la demande du Comité de Direction, l'Amicale des Educateurs va diffuser des fiches régulièrement :

1ère fiche qui est consultable sur le site internet du District :

 Reprise de l'entraînement des Jeunes

Et pour Conclure

Le Comité de Direction du District du Val de Marne présidé par Denis TUCK, Président, poursuit la politique menée depuis des saisons, avec comme volonté principale le développement du Football des « Jeunes », volonté acquise et pérennisée.

Il est à noter que malgré cette orientation Prioritaire, les autres actions ne sont pas pour autant négligées.

Le Nouveau Comité met un accent fort sur la « Communication », le but :

-  **RELATIONS CLUBS**
-  **ORGANISATION DISTRICT**
-  **COMMUNICATION**
-  **FORMATION**

Les missions du District sont : Organiser / Développer et Contrôler la pratique du Football tout au long de la saison.

Afin de mener au mieux toutes les missions, c'est tout une équipe à **VOTRE ECOUTE**, avec les axes suivants :

Renforcer la structure de notre District & Maintenir la FORMATION & Poursuivre et accentuer les efforts en matière de lutte contre la Violence et les Incivilités & Labellisation & Football Féminin & Le Futsal & Sections Sportives & Développer la communication et enfin développer de nouvelles pratique : GOLF FOOT / FOOT EN MARCHANT / SPORT HANDICAP / FUTNET /E-SPORT.

Pour concrétiser au mieux cette grandiose ambition nous avons pu compter sur nos **143 bénévoles** qui répondent toujours présents au service de leur District, mais aussi à la confiance des **31 591** licenciés répartis en **131** Clubs.

Tout simplement un très grand « MERCI » :

-  **A NOS COMMISSAIRES pour leur dévouement et la qualité du travail effectué**
-  **A NOTRE CORPS ARBITRAL : 193 Arbitres (157 de district, 32 de ligue, 4 fédéraux)**

Dans le cadre de la lutte contre la violence :

** La collaboration du Commandant Raphaël MIGNARRI et de toute son équipe qui reste la même depuis de nombreuses saisons et nos rapports inchangés. Alors un grand merci de toujours répondre présent lorsque les rencontres sont jugées « sensibles ».*

**Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, par le biais du Préfet, nous aide également dans ce domaine en délivrant des « Interdictions Administratives de Stade » - Merci, car grâce à cette aide, on sent une alliance entre les pouvoirs sportifs et publics pour ensemble lutter encore plus fort.*

**La Commission de Prévention, Médiation, Education continue d'œuvrer et d'innover chaque saison pour encore mieux appréhender les risques de certaines rencontres.*

Des remerciements à tous nos partenaires qui sont toujours fidèles :

L'ETAT (SDJES) à l'inspection Académique pour le développement du Football à l'école primaire, au « CREDIT MUTUEL » au « CONSEIL DEPARTEMENTAL » du Val de Marne pour

toutes les précieuses aides apportées dans le cadre de nos diverses conventions, sans oublier la LPIFF et la FFF et à notre équipementier « SKITA ».

FELICITATIONS à tous nos licencié(e)s, **31 591** dont presque la moitié sont des jeunes de U6 à U13... et qui ont été empêché dans la pratique de leur sport favori pour la saison 2020/2021.

Un grand remerciement à mes collaborateurs : **Flore, Valérie, Brigitte, Driss, Hédi, Igor, Gaëtan et notre contrat en alternance de la saison Exaucé ainsi qu'au CTD, Hervé HAPPY** qui m'ont accompagnée tout au long de la saison pour mener au mieux nos missions et être au plus proche de « **NOS CLUBS** ».

Cette saison encore, le slogan de notre District : « **LA FORCE D'UNE PASSION** », se confirme...et ceci grâce à toutes et tous qui formons l'équipe : « **DISTRICT 94** » - Merci

Un très grand merci au Comité de Direction pour la confiance accordée dans la gestion au quotidien de notre activité.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser si quelques sujets ou noms ont été oubliés,

Par avance **MERCI** de l'attention que vous porterez à la lecture de ce rapport dont, **Madame, Monsieur le Président(e), Mesdames, Messieurs**, j'ai l'honneur de vous demander l'approbation.

UNE SAISON EN « STATS »

Le District c'est :

- 1 Site Internet plus fonctionnel <http://districtvaldemarne.fff.fr>
- 4 Emails officiels : Secretariat, Technique, CDA, Formation... @districtvaldemarne.fff.fr
- 8 Salariés
- 40 Réunions en moyenne pour certaines Commissions sur la saison
- 28 Formations d'éducateurs
- 41 Parutions du journal numérique E-Foot
- 57 Educateurs certifiés
- 143 Membres "Commissions" et "Comité de Direction"
- 131 Clubs actifs toute la saison
- 193 Arbitres (157 de district, 32 de ligue, 4 fédéraux)
- 1327 Joueuses féminines licenciées (Sen F ↙ U12 F)
- 2601 Dirigeants (dont 299 femmes)
- Plus de 2 060 Equipes en Compétitions toutes catégories confondues
(National/Régional/Départemental)
- 10269 jeunes licencié(e)s en Football d'Animation U6 à U11 (dont 619 filles)
- 22 Journées de Championnats (toutes catégories confondues)
- 31591 Licenciés *(arrêté au 30/06/22)*

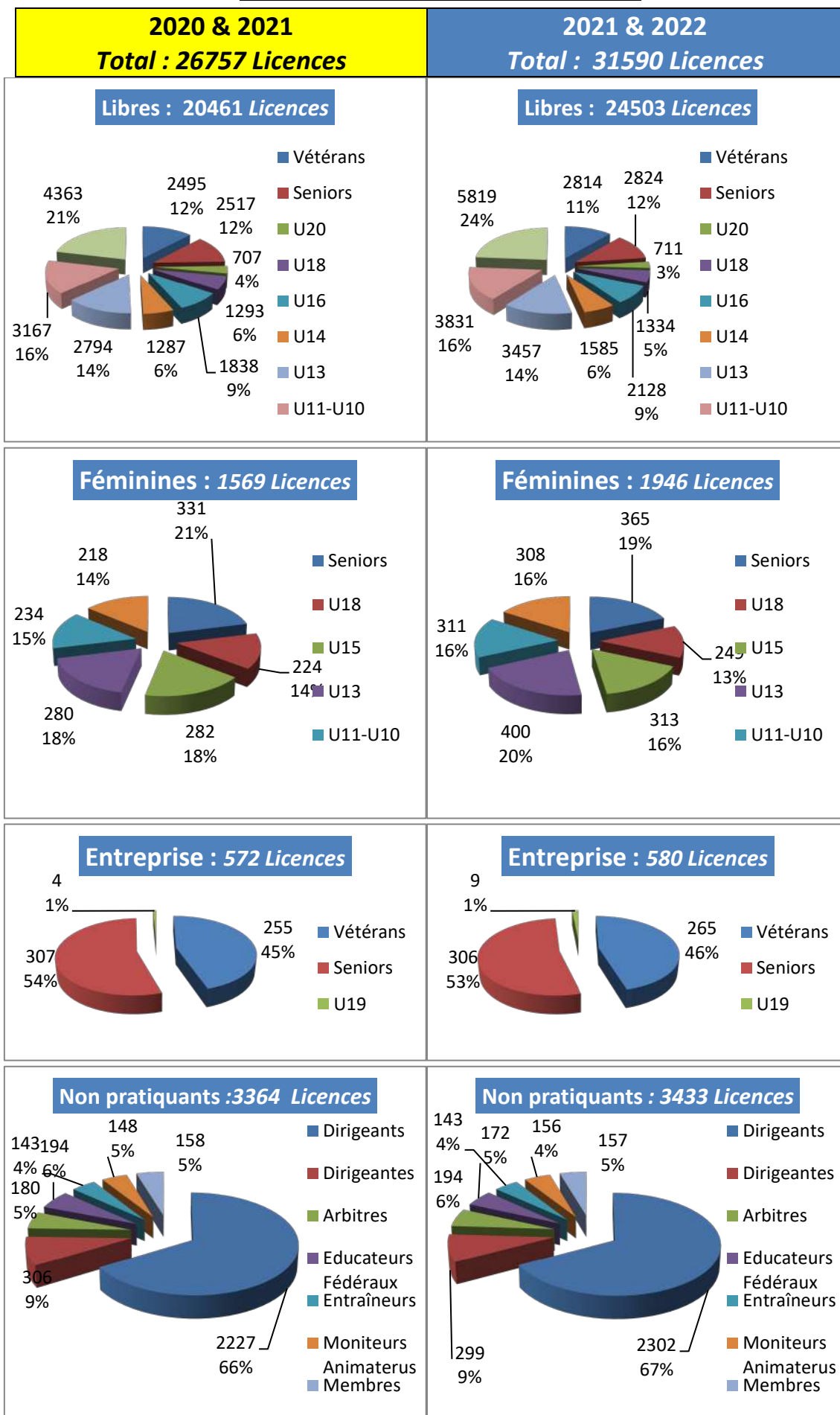
Les réunions du Comité de Direction & Appels :

- 7 Comités de Direction
- 7 Bureaux du Comité de Direction
- 6 Réunions du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes pour traiter 10 appels
- 7 Réunions de la Commission Départementale d'Appel pour gérer 15 appels
(Dont 8 appels en Ligue + 2 affaire au CNOSF)

LES EFFECTIFS DU DISTRICT

	SAISON 2021/2022 (au 30 juin 2022)	SAISON 2020/2021 (au 30 juin 2021)	VARIATION	
			en nb	en %
<u>LICENCES LIBRES</u>				
Seniors Vétérans	2814	2495	319	12,79%
Seniors	2824	2517	307	12,20%
U20	711	707	4	0,57%
U18	1334	1293	41	3,17%
U16	2128	1838	290	15,78%
U14	1585	1287	298	23,15%
U13	3457	1405	2052	146,05%
U12	3831	1389	2442	175,88%
U11-U10	3831	3167	664	20,97%
U9-U8-U7-U6	5819	4363	1456	33,37%
TOTAUX LICENCES LIBRES	24503	20461	4042	19,75%
<u>FEMININES</u>				
Seniors	365	331	34	10,27%
U18	249	224	25	11,16%
U15	313	282	31	10,99%
U13	400	280	120	42,86%
U11-U10	311	234	77	32,91%
U9-U8-U7-U6	308	218	90	41,28%
TOTAUX FEMININES	1946	1569	377	24,03%
<u>FOOTBALL ENTREPRISE</u>				
Vétérans	265	255	10	3,92%
Seniors	306	307	-1	-0,33%
U19-U18-U17	9	4	5	55,55%
TOTAUX FOOTBALL ENTREPRISE	580	572	8	1,40%
<u>FUTSAL</u>	900	633	267	42,18%
<u>FOOTBALL LOISIRS</u>	183	126	57	45,24%
<u>PROFESSIONNELS</u> (contrats pro + fédéraux)	45	31	14	45,16%
<u>TOTAUX PRATIQUANTS</u>	28157	23392	4765	20,37%
Dirigeants	2302	2227	75	3,37%
Dirigeantes	299	306	-7	-2,29%
Arbitres	194	180	14	7,78%
Educateurs fédéraux	172	194	-22	-11,34%
Entraîneurs/Moniteurs	143	143	0	0,00%
Volontaires	10	8	2	25,00%
Animateurs	156	148	8	5,41%
Membres 94	157	158	-1	-0,63%
TOTAUX NON PRATIQUANTS	3433	3364	69	2,05%
<u>TOTAUX GENERAUX</u>	31590	26756	4834	18,07%

Comparatif des effectifs du District



	Futsal	Loisirs	Professionnels
2020 & 2021	633	126	31
2021 & 2022	900	183	45

LES EFFECTIFS

2021 / 2022

Après la COVID et le départ des Clubs Parisiens, un aperçu plus réel de nos effectifs pour la saison en cours mais également pour les saisons à venir.

On ne peut pas comparer avec la saison 2020 /2021, l'arrêt des compétitions ayant été déclaré dès la fin octobre avec un confinement national et arrêt de toutes les compétitions.

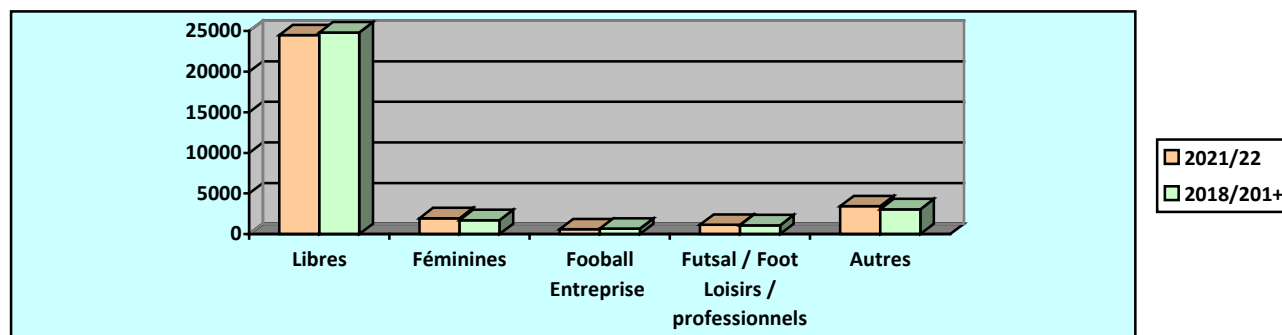
Les effectifs du District au 30 Juin 2022 avec une comparaison à la « Meilleure saison » du District, soit : 2018/2019 de laquelle on a retiré les licenciés Parisiens.

	2021/2022	2018 /2019
Licences Libres	24 503	24 827
Féminines	1 946	1 704
Football Entreprise	580	673
Futsal /Foot Loisirs /Professionnels	1 128	1 081
Autres <i>(Educateurs, Dirigeants-es, Membres, etc..)</i>	3 433	3 046
	31 590	31 331

On note avec satisfaction que notre meilleure saison devient 2021 & 2022 : + **259 Licences**, même si les variations sont faibles.

✚ **Augmentation des licences : Féminines & Futsal e Loisirs + Professionnels & Autres**

✚ **Baisse Libres et Football Entreprise**



LE PALMARES DE LA SAISON

2021/2022



CHAMPIONS Division 1

SENIORS

CDM

ANCIENS

U18

U16

U14

FUTSAL

SENIORS FEM.

LUSITANOS US

SUPREMES BELIERS

CACHAN CO

IVRY US

FONTENAY US

ORLY AVS

KREMLIN BICETRE CS

VILLENEUVE ABLON US

Vainqueur Challenge du « Fair-Play »

VILLENEUVE ABLON US

Vainqueurs des Coupes du Val de Marne

Seniors

Seniors Amitié

Futsal

U20 Vdm

Cdm Vdm

Anciens Vdm

45 Ans Vdm

Entreprise

U18 Vdm

U16 Vdm

U16 Amitié

U16 District

U14 Vdm

U14 District

U14 Amitié

U15f Vdm

Seniors F Vdm

Charenton Cap

Rungis U.S (2)

VSG Futsal

Lusitanos US

Suprêmes Béliers

Maccabi Creteil

Bry F.C

Waywouywear FXC

Creteil Lusitanos US

Creteil Lusitanos US

Creteil Lusitanos US (2)

Maisons Alfort

Villejuif U.S

Charenton Cap

Fontenay U.S (2)

VGA St Maur Fem

VGA St Maur Fem (2)

U13 G (Challenge J. Mercier)

CHARENTON CAP

U13 F

VGA ST MAUR FEM

U 11 F

ORLY AVS

AU CHAPITRE DES RECOMPENSES

Au titre de Membre de Commission ou Personnel

PLAQUETTE	SEVESTE Patrick
BRONZE	FILIN Louis
	GARRIGA Georges
	GUN Mickaël
	LACHASSAGNE Jean-Pierre
	LOPES Paulo
	MOULIN Martine
	PRINCERUS Réginal
	RABIA Rabi
	RIBEIRO ALVES José
	SUSSET Frédéric
	VICENTE Valérie
ZAMO Romain	

Au titre de Dirigeant(e) de Club

OR	FORTUNATI Pascal (NOGENT FC)
VERMEIL	MARTIN Jésus (BONNEUIL CSM)
ARGENT	BALTUS Raymond (ASOMBA)
	LAVITAL Léonce (ASOMBA)
BRONZE	COMPPEP Cédric (CA VITRY)

Nous adressons nos félicitations aux heureux médaillés.

CHALLENGES DU PRÉSIDENT 2022

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE
DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL



La remise officielle des ballons :

“TAILLE 5” = se fera aux journées « Portes Ouvertes » au District

“TAILLE 4” = se fera aux journées d'accueil du Football d'Animation

REPARTITION DES BALLONS

Le 24/06/22

Répartition des Ballons suivant engagements équipes

Sont récompensés les clubs ayant des équipes évoluant en Championnat de District 94

	REPARTITION
1 à 50	2 ballons
51 à 100	3 ballons
101 à 300	10 ballons
301 à 500	12 ballons
501 à 800	15 ballons
801 à 1000	20 ballons
1000 à 2000	25 ballons
Futsal	5 ballons (ayant au moins une équipe)
Foot Réduit	10 ballons (ayant une école de football)

NOTA = Les clubs ayant eu 0 licence et ne s'étant pas engagé pour la saison 2021/2022 n'ont pas la dotation

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
13	560705	OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY		10		10
17	582537	NUEVE UNO	2			2
19	535194	PARIS LISBONNE C. CHARENTON	2			2
20	560813	FUTSAL CLUB VINCENNES			4	4
20	549008	AMICALE CLUB 2000	2			2
20	550931	VETERANS DE BONNEUIL F. C.	2			2
22	614711	METRO RER LIGNE A U. S.	2			2
22	546194	DECLIC CHOISY LE ROI	2			2
23	582116	ULTRA FUTSAL CLUB 94			4	4
24	542493	MAROLLES EN BRIE U.S.	2			2
24	535201	MENUIBLAN A.S.	2			2
24	560859	OPEJ SPORTING CLUB	2			2
25	533511	TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY C.	2			2
25	564221	C'NOUES			4	4
25	538793	LA CRISTOLIENNE	2			2
27	551095	CITOYEN DU MONDE			4	4
27	560609	UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	2			2
27	545535	PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	2			2
28	553055	A. S. C. VITRY			4	4
28	850368	NOUVELLE U. A. DE MÉTÉOROLOGIE CULTURE	2			2
28	548423	BOISSY U.J.	2		4	6
29	552546	A. S. BRANCOS DE CRETEIL	2			2
29	600836	IBM FRANCE PARIS C.	2			2
29	582262	FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	2			2
29	616119	F.C. BUTTE AUX CAILLES	2			2
29	532710	BENFICA S. VILLEJUIF E.	2			2
30	549877	C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL			4	4
30	550211	VISION NOVA			4	4
30	582428	CRETEIL FOOT CLUB	2			2
30	537133	TROPICAL A.C.	2			2
30	550085	FOOT 130	2			2
31	581200	U. S. DE NOGENT 94			4	4
32	582553	VSG FUTSAL			4	4
32	532342	PHARE SP. ZARZISSIEN	2			2
33	581892	KOPP 97	2			2
33	613193	APSAP 94 HENRI MONDOR	2			2
34	615997	NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	2			2
34	560470	ÉTOILE SPORTIVE DES SOURDS DE VITRY	2			2
34	560973	BLED FOOTBALL CLUB	2			2
35	550618	FRANCO PORTUGAIS VILLIERS F.C.	2			2
35	560864	ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG	2			2
36	590397	A.. MIMOSA MADA-SPORT	2			2
39	690329	APSAP MEDIBALLES	2			2
41	660597	WAYWOUYWEAR FOOTBALL CLUB	2			2
46	551314	FONTENAYSIENNE ENTENTE	2			2
46	547434	ARSENAL A.C.	2			2
47	600787	DEFENSE NATIONALE PARIS C.S.	2			2
47	550293	BANN'ZANMI	2			2

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
51	690600	COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.	3			3
51	540069	VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.	3			3
51	612321	CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP	3			3
55	544708	PORTUGAIS VITRY U.A.	3			3
55	600969	AEROPORT DE PARIS A.S.	3			3
57	551269	SUPREMES BELIERS	3			3
61	500723	ARRIGHI A.S.	3			3
61	544256	PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS	3			3
63	553017	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL			4	4
64	553615	OS MINHOTOS DE BRAGA	3			3
64	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL			4	4
64	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL			4	4
65	560475	VERS L'AVANT	3		4	7
65	654336	ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE	3			3
72	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES			4	4
74	546853	MACCABI CRETEIL F.C.	3			3
81	848168	ORLY A.C.	3			3
81	690300	APSAP VILLE DE PARIS	3			3
86	560471	FOOTBALL CLUB DE VITRY SUR SEINE 94 ACADEMIE	3			3
86	518152	NOISEAU STE S.	3	10		13
86	539141	DESPORTIVA VIMARANENSE IVRY A.	3			3
87	550465	O. CLUB D'IVRY	3			3
88	614219	A.P.S.A.P. EMILE ROUX	3			3
97	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL			4	4
115	581617	OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	8			8
131	551657	A.S. ULTRA MARINE VITRY	8			8
142	535547	SANTENY SP.L.	8			8
144	533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	8	10		18
213	521869	ALFORTVILLE US	8	10		18
221	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	8	10		18
226	554257	VILLECRESNES U. S.	8	10		18
245	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	8	10		18
248	534669	MAROLLES F.C.	8	10		18
279	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL			4	4
281	553004	F. C. MANDRES PERIGNY	8	10		18
289	524161	CAUDACIENNE ENT.S.	8	10		18
312	535208	VAL DE FONTENAY AS	12	10		22
322	500651	BOISSY F.C.	12	10		22
324	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	12	10		22
334	520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	12	10		22
350	580748	U. FOOTBALL CRETEIL	12	10		22
360	500716	HAY LES ROSES C.A.	12	10		22
395	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	12	10	4	26
404	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	12	10		22
411	532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	12	10		22
422	500791	BRY F.C.	12	10		22
424	560655	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	12	10		22
432	527735	VALENTON FOOTBALL ACADEMY	12	10		22
444	520523	ST MANDE F.C.	12	10		22
477	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	12	10		22

Licenciés	Numéro	Club	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
487	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	12	10		22
491	541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	12	10		22
498	507502	RUNGIS U.S.	12	10		22
499	500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	12	10		22
502	551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	15	10		25
530	510193	ORMESSON U.S.	15	10		25
594	500494	FRESNES A.A.S.	15	10		25
596	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	15	10		25
618	529210	VITRY E.S.	15	10		25
622	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	15	10		25
629	521870	SUCY F.C.	15	10		25
634	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	15	10	4	29
646	860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	15	10		25
654	510665	CHAMPIGNY F.C. 94	15	10		25
660	512963	THIAIS F.C.	15	10		25
746	500031	CHOISY LE ROI A.S.	15	10	4	29
748	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	15	10		25
764	514388	NOGENT S/MARNE F.C.	15	10		25
816	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	20	10		30
825	500012	CHARENTON C.A.P.	20	10		30
855	537053	JOINVILLE R.C.	20	10		30
861	500004	VITRY C.A.	20	10	4	34
911	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	20	10		30
981	519839	VILLEJUIF U.S.	20	10		30
1183	500138	VINCENNOIS C.O.	25	10		35
1183	542388	MAISONS ALFORT F.C.	25	10		35
1319	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	25	10		35
TOTAL			842	510	84	1436

CHALLENGE DU FAIR PLAY SENIORS

***Classements 4 ans ***

Classements Définitifs 2021/2022

(Nouveau Règlement voté en AG du 9 Octobre 2021)

SENIORS D1		Pénalités	Pas de retrait de point en D1
1 ^{er}	RUNGIS US 2	36	
2 ^{ème}	CHAMPIGNY FC 94	38	
3 ^{ème}	VILLEJUIF US 2	43	

SENIORS D2		Pénalités	Retrait point Classement
1 ^{er}	VILLENEUVE ABLON US	19	0
2 ^{ème}	ST MANDE FC	32	1
3 ^{ème}	IVRY FOOT US 3 et THAIS FC ex-aequo	35	1

SENIORS D3		Pénalités	Retrait point Classement
CETTE DIVISION NON-PRISE EN COMPTE PAS D'ARBITRE OFFICIEL SUR TOUTES LES RENCONTRES			

CLUB RECOMPENSE « **JUSQU'À 19 POINTS** » de PENALITES : **Bon d'achat de 700 €**

VILLENEUVE ABLON US

(Vainqueur de la Coupe du Fair-Play)

Classements Définitif 2019/2020 et 2020 /2021

PAS DE CLASSEMENT = COVID 19

Classements Définitif 2018/2019

	EQUIPES	DIVISION	PENALITES	Retrait point(s)
	Classement Général			
1-	MIMOSA MADA SPORT	D3.A	17	0
2-	JEUNES DU STADE ENTENTE	D3.B	19	0
3-	LE PERREUX FRANCILIENNE (2)	D3.B	24	0
	Classement par Division			
1-	VINCENNES CO (2)	D1	25	0
2-	BRY FC (2)	D2.A	25	0
3-	MIMOSA MADA	D3.A	17	0

TABLEAU RECAPITULATIF et COMPARATIF DES SANCTIONS SUITE A DES PAROLES, DES ATTITUDES, DES FAITS EN APPLICATION DU CODE DISCIPLINAIRE

(Exception pour les dossiers concernant les fraudes sur identité)

SANCTIONS	SAISON 13/14	SAISON 14/15	SAISON 15/16	SAISON 16/17	Information 2017 & 2018 Changement Barème Disciplinaire	SAISON 17/18	SAISON 18/19	SAISON 19/20 COVID 19	SAISON 20/21 COVID 19	SAISON 21/22	
TOTAL SANCTIONS	3827	3885	4015	3313			3368	3483	2515	581	2773
Avertissements Confirmés	3119	3110	3211	2656		2013	2026	2063	522	2271	
-3ém Récidive	220	253	282	217		726	783	176	10	174	
<u>Total des Avertissements</u>	3339	3363	3493	2873		2739	2809	2239	532	2445	
<u>jusqu'en 16/17</u> Sanctions sans instruction <small>(1 match avec sursis à 5 mois fermes)</small>	451	505	510	418	De 1 à 5 mois Fermes	597	639	261	49	297	
<u>jusqu'en 16/17</u> sanctions après instruction	37	17	12	22	Sanctions Supérieures à 6 MOIS	32	20	7	0	19	
6 mois	8	3	6	3	Les dossiers Soumis à instruction non plus par rapport aux sanctions mais aux motifs pas forcément + de 6 mois Si instruction	3	6	1			
7 mois											
8 mois	1	3				4	2	1			
9 mois	1										
10 mois											
1 an	4	2	4	3		10	7				3
18 Mois	1	1	1			2	1	1			2
2 ans	6	4		2			2				2
3 ans	3	1		1		6		1			3
4 ans		1	1	1							2
5 ans	4	1		5		3	1				
6 ans		1		1					2		3
8 ans				1		1	1	1			
10 ans				1		2					2
15 ans				1		1					
25 ans		1		3							
Radiation à vie	3										
En cours <small>Traité sur saison suivante</small>	6						0				2
						Nombre Dossiers soumis à instruction	30	25	12		27

Interdictions Administratives de Stade (DDCS) : 14 Depuis la saison 2014/2015

CLUBS ENGAGES EN CHAMPIONNATS REGIONAUX ET FEDERAUX SAISON 2022 & 2023

CHAMPIONNATS DE FRANCE

NATIONAL 2	LUSITANOS ST MAUR 1, CRETEIL LUSITANOS US 1
NATIONAL 3	IVRY FOOT US 1, VITRY CA 1
D1 FUTSAL	KB FUTSAL 1,

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

R1	VINCENNOIS CO 1, VILLEJUIF US 1, CRETEIL LUSITANOS US 2
R2	CHAMPIGNY FC 1, CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 3, FONTENAY US 1, IVRY FOOT US 2, SUCY FC 1, ST MAUR VGA 1
R3	MAISONS ALFORT FC 1, VINCENNES CO 2, CHARENTON CAP 1, ALFORTVILLE US 1, RUNGIS US 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1
R2	IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 1
R3	CRETEIL LUSITANOS US 2, ST MAUR F. MASC. VGA 1, VILLEJUIF US 1, VINCENNES CO 1, VITRY CA 1

CHAMPIONNATS REGIONAUX U16

R1	CRETEIL LUSITANOS US 1,
R2	JOINVILLE RC 1
R3	CHOISY LE ROI AS 1, CRETEIL LUSITANOS US 2, IVRY FOOT US 1, ST MAUR F. MASC. VGA 1, VILLEJUIF US 1, VINCENNOIS CO 1
U17 R1	JOINVILLE RC 17
U17 R2	CHOISY AS 17, CRETEIL LUSITANOS US 17, VILLEJUIF US 17

CHAMPIONNATS REGIONAUX U14

R1	CHOISY AS 1, VILLEJUIF U.S. 1, JOINVILLE RC 1
R2	CRETEIL LUSITANOS US 1
R3	FONTENAY US 1, IVRY FOOT US 1, JOINVILLE RC 2, VINCENNES CO 1,
U15	CRETEIL LUSITANOS US 15, JOINVILLE RC 15

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN REGIONAUX

R1	IVRY DESPORTIVA VIMA 5, MINHOTOS DE BRAGA 5,
R2	CHEVILLY LARUE ELAN 5, JOINVILLE RC 5, CHAMPIGNY FC 5, VILLENEUVE ST G. POR 5
R3	ARSENAL AC 5, CAUDACIENNE ES 5, FONTENAY US 5, LUSITANOS US 5, MACCABI CRETEIL FC 5,

CHAMPIONNATS DES ANCIENS

R1	BRY F.C. 11, FRESNES A.A.S. 11, RUNGIS U.S. 11, CRETEIL UF 11,
R2	BONNEUIL CSM 11, LE PERREUX FR 11,
R3	BOISSY FC 11, ST MAUR F. MASC. VGA 11,

FUTSAL

R1	CRETEIL FUTSAL US 1, CHAMPIGNY CF 1
R2	VSG FUTSAL 1, CRETEIL FUTSAL US 2
R3	MAISONS ALFORT FC 1, CITOYEN DU MONDE 1, VITRY CA 1, CRETEIL PALAIS FUTSAL 1, VISION NOVA 1, B2M FUTSAL 1, SAINT MAURICE AJ 1,

FEMININE

R1	ST MAUR F. FEM VGA 1
R2	ST MAUR F. FEM VGA 2, JOINVILLE RC 1
R3	CACHAN CO 1, ST MAUR F. FEM VGA 3

FOOTBALL ENTREPRISE SAMEDI APRES MIDI (CRITERIUM)

R1 ELITE	APSAP E. ROUX 1,
R1	COMMUNAUX MAIS.ALFO 1
R2	APSAP E. ROUX 2, ACCES 1, AEROPORT ORLY 1, COMMUNAUX M. ALFORT 2,
R3	APSAP E. ROUX 3, AEROPORT ORLY 2, APSAP H. MONDOR 1, APSAP CHIC CRETEIL 1, ASC BNPP, ASPTT CHAMPIGNY 2, BALLE AUX PIEDS, SCPO-ESCRP 2, METRO RER, TROPICAL AC, CHOISY AS 1, NEW TEAM VINC 1, BUTTE CAILLES 1



Rapports Financiers



BILAN AU 30 JUIN 2022

RAPPEL
30-juin-21
(€)

ACTIF



	<i>Montants Bruts</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Montants NETS</i>	
<u>IMMOBILISATIONS</u>	1 133 630,35	1 133 630,35 €	0,00	0,00
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>				
Agencement Terrain Synthétique	382 724,14	133 953,43 €	248 770,71	287 043,12
Agencement / Aménagements	959 484,89	935 460,68 €	24 024,21	30 141,55
Matériel de bureau	196 113,32	180 261,99 €	15 851,33	6 830,33
Mobilier de bureau	21 082,57	20 925,41 €	157,16	215,26
Matériel de sports	1 500,75	1 500,75 €	0,00	0,00
	2 694 536,02	2 405 732,61 €	288 803,41	324 230,26
<u>IMMOBILISATIONS EN COURS</u>			3 030,31	
			3 030,31	0,00
<u>MATERIEL ROULANT</u>				
Minibus	78 852,00	68 105,20 €	10 746,80	15 044,80
			10 746,80	15 044,80
<u>STOCKS</u>				
<i>(Matériel, objets promotionnels, équipements, Etc...)</i>			2 400,00	2 800,00
			2 400,00	2 800,00
<u>ACTIFS CIRCULANTS :</u>				
<u>Créances Diverses</u>				
LPIFF/FFF			149 805,54	225 067,47
Clubs	47 016,52	6 000,00 €	41 016,52	1 736,12
Avance sur salaires			200,00	500,00
Subvention à recevoir			79 680,00	0,00
Divers produits à recevoir			15 000,00	44 480,99
			285 702,06	271 784,58
<u>DISPONIBILITES</u>				
BRED (Livrets)			232 861,77	232 207,66
CREDIT AGRICOLE(Livret)			50 176,84	50 151,77
CREDIT AGRICOLE Compte courant			9 809,29	11 786,77
BRED (Compte courant)			248 101,43	176 186,29
Chèques à encaisser			6 480,70	760,00
CAISSE			1 714,49	1 590,38
CREDIT MUTUEL Solde 21/22			90 444,04	6 283,76
			639 588,56	478 966,63
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance			43 211,39	36 482,87
			43 211,39	36 482,87
TOTAL ACTIF			1 273 482,53	1 129 309,14 €

PASSIF				Rappel 30-juin-21 (€)	
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Report à nouveau			662 149,73	577 270,47	
Compte de Résultats			15 425,66	84 878,84	
Provisions pour charges			64 000,00	80 000,00	
			741 575,39	742 149,31	
<u>SUBVENTIONS EQUIPEMENTS</u>					
Mini-bus et vé	10 200,00	5 100,00 €	5 100,00	7 140,00	
Terrain Synthé	155 500,00	54 425,00 €	101 075,00	116 625,00	
			106 175,00	123 765,00	
<u>DETTES</u>					
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de crédit			164 692,70	188 962,16	
Emprunt PGE			128 000,00	-	
Intérêts courus			205,87	236,20	
			292 898,57	189 198,36	
<u>AUTRES DETTES</u>					
Provisions C.P. Payés + Charges			47 263,00	44 850,00	
Charges à payer			63 573,45	16 770,77	
Taxe foncière			5 376,00	5 036,50	
			116 212,45	66 657,27	
<u>COMPTE DE REGULARISATION</u>					
Crédit Mutuel (Prél./Virts frais Arbitres)			1 621,12	-	
Produits comptabilisés d'avance			0,00	7 539,20	
Subventions reçues d'avance			15 000,00	-	
			16 621,12	7 539,20	
			1 273 482,53	1 129 309,14	
TOTAL PASSIF			1 273 482,53	1 129 309,14	

COMPTE DE RESULTAT

Pour la période du 1er JUILLET 2021 au 30 JUIN 2022

		RAPPEL 30-juin-21 (€)
RECETTES		
Part sur licences (Saison antérieure)	177 415,66	188 053,40
Part sur Démissions (Saison antérieure)	51 671,65	85 204,25
Ventes	20 525,50	27 020,21
Divers	85 259,50	7 216,50
Subventions reçues <i>dont subv, GPSEA</i>	357 114,47	289 638,42
Produits des compétitions	13 892,90	0,00
Produits des stages	101 982,76	61 208,32
Produits Financiers	679,00	714,84
Produits Exceptionnels	160,00	18 254,87
Quote-part de reprise de subventions d'équipements	17 590,00	20 256,00
	826 291,44	697 566,81
DEPENSES		
Achats	29 461,25	16 097,15
Frais de Personnel	442 790,00	246 645,20
Impôts et Taxes	20 342,95	10 365,50
Services Extérieurs	11 760,01	6 545,94
Charges Externes	72 690,25	80 599,34
Charges Exceptionnelles "SOLIDARITE CLUBS"	0,00	35 253,00
Autres Charges Extérieures	73 509,47	46 876,44
Frais Compétitions	101 669,77	54 326,28
Frais Divers / provision	3 073,00	53 794,19
Frais Financiers	3 522,88	3 581,80
Amortissement des Immobilisations	52 046,64	58 603,13
	810 866,22	612 687,97
Solde : Exédent de RECETTES sur les dépenses	15 425,22	84 878,84
Solde : Exédent de DEPENSES sur les recettes		
	826 291,44	697 566,81
Valorisation des contributions volontaires		
* BENEVOLAT	237 945,00	0,00
		<i>Covid - non calculé</i>

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Exercice clos le 30 juin 2022

Pour un exercice de 12 mois clos le 30/06/2022 dont le total du bilan est de
et dégageant un résultat de

1 273 482,53 €
15 425,66 €

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes (PCG Art. 931-1/1)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés avec un ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus sur le poste suivant :

- Une provision pour risque est enregistrée à hauteur de 64 000,00 € en cours sur l'exercice initialement 80 000 e avec une reprise de 16 000 e sur l'exercice suite à une régularisation de charges liées à la COVID.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été recensé.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des remises et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les stocks et les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'Equipement :

Le pourcentage de la quote-part des subventions rapportée au résultat est égal à 12 % afin de constater l'amortissement de la subvention en temps adéquat et permettre de générer de nouvelles demandes de subvention en temps utile.

Engagements :

Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge, de l'ancienneté et de la probabilité de présence des salariés à la clôture, le montant de l'Indemnité de Fin de Carrière s'élève à un montant de **92 881 € au 30 juin 2022** Conformément aux possibilités des dispositions comptables, ce montant est fourni dans l'Annexe des Comptes Annuels, mais il n'a pas fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2022

Le bilan de notre Association a totalisé **1 273 482,53 €** tant à l'Actif qu'au Passif et enregistre un excédent de : **15 425,66 €**

Le résultat s'explique comme suit :

Résultat 2022 avant Amortissements et reprise de subvention d'équipement	49 882,30
• Amortissements	- 52 046,64
	-
• Quote part Subvention	17 590,00
<u>Résultat net au 30 Juin 2022</u>	15 425,66

Il est important de souligner que nous sommes sur une saison encore « TRONQUE », puisque des aides liées à la COVID-19 ont été enregistrées sur la saison en cours, ainsi que des subventions exceptionnelles.

EXPLICATION RESULTAT AU 30 JUIN 2022

Une différence par rapport au prévisionnel 2021/2022 qui prévoyait un déficit de : - **14 900 €** qui s'explique en grande partie par :

- **30 000 €** (*Fond solidarité COVID*)
- **30 000 €** (*Partenaire*)
- **20 000 €** (*Subvention exceptionnelle liée à la part des Clubs Parisiens*)

Et une dépense qui n'avait pas été provisionné :

- *Embauche d'un nouveau collaborateur pour la gestion des inscriptions aux diverses formations étant revenue dans les Districts en cours de saison.*

A L'ACTIF

Immobilisations :

Agencements : Sur la saison pour **6 444 €**

Matériel informatique : Acquisition au cours de la saison pour : **12 321 €**

Les Amortissements de la saison, hors véhicules, représentent : 52 047 €

2 Minibus et 1 Véhicule utilitaire :

2 Minibus : 57 360 € dont l'amortissement est arrivée au terme cette saison.

1 véhicule utilitaire : 21 492 € dont un amortissement sur la saison de **6 448 €**.

Stocks :

Les stocks s'élèvent à un montant de **2 400,00 €**. Ces stocks intègrent des objets promotionnels, des fournitures et des matériels sportifs.

Créances diverses :

Pour **47 016,52 €** concerne pour la plupart des sommes réglées début juillet 2022 par les clubs compte tenu d'une provision de **6.000,00 €** pour quelques défaillants., les relevés ayant été fait plus tardivement cette saison.

Pour **79 680 €** de subventions à recevoir du Conseil Départemental et diverses.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **43 211,00 €**.

Disponibilités :

Détaillées pour **639 588,56 €** au 30 juin 2022 contre **478 966,63 €** 30 juin 2021).

Les intérêts au 30 juin 2022 sont inclus dans ce bilan.

AU PASSIF

Les Subventions d'Equipements :

Amortissement sur la Saison en cours de **54 425 €** concernant le terrain synthétique.

Subvention Equipement matériel roulant :

Amortissement sur la saison en cours sur l'ensemble des véhicules acquis : **2 040 €**

Dettes :

	<u>Au 30.06.22</u>	<u>Au 30.06.21</u>
• Emprunts et Dettes Financières	292 693	188 962
• Autres dettes	116 212	66 657
• Compte de Régularisation	16 621	7 539
TOTAUX	425 526	263 158

Des provisions ont été faites sur les deux saisons antérieures, représentant un montant total de 80 000 €, une reprise de 16 000 € pour des charges imprévues liées à la COVID sur cet exercice à été faite.

Il reste une provision de 64 000 €.

LE COMPTE DE RESULTAT

Pour cet exercice, je vous signale :

Les Subventions reçues peuvent être comparées ainsi :

	<u>Au 30.06.22</u>	<u>Au 30.06.21</u>
LPIFF (avec convention d'objectifs FFF*)	114 122	121 039
A.N.S	49 000	53 500
CONSEIL GENERAL		
- Subventions annuelles	92 029	106 280
DIVERS FFF (Tournoi)	15 200	15 000
LIGUE NATIONALE et DIVERS	86 764	8 819
TOTAUX	357 115	289 638

FFF (*) Les subventions relatives aux emplois sont incluses directement en déduction de la masse salariale et les contrats d'objectifs dans la LPIFF)

Le poste RECETTES DIVERSES peut être détaillé ainsi :

	<u>Au 30.06.22</u>	<u>Au 30.06.21</u>
Droits d'Appels / Réclamations/ Amendes	85 259	27 020
TOTAUX	85 259	27 020

Le poste **FRAIS DIVERS** dont le montant total s'élève à **3 073 €**
(Incluant une provision d'exploitation)

RESULTAT

Le solde du compte de Résultat représente un excédent de **15 425,66 €**, expliqué en préambule de mon rapport.

Je vous propose d'affecter ce résultat au compte **Report à Nouveau**.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Le Trésorier Général,
Bruno FOLTIER



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/06/2022

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com

Rapport Général 2021 R26

Page 1 sur 5



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30/06/2022

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêtés des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Conventions générales » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 septembre 2022,

ANGEL & ASSOCIES
PINAR ANGEL
Commissaire aux comptes



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE LE 30/06/2022

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com



DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention établie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

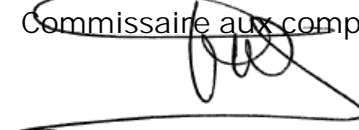
En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convenue intervenue au cours d'exercices précédents à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

Paris, le 28 Septembre 2022,

ANGEL & ASSOCIES

PINAR ANGEL

Commissaire aux comptes



BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE DE RESULTAT

2022 & 2023

Part sur licences/ Démissions		232 000
Ventes		21 000
Divers		86 000
Subventions reçues		323 000
Produits des Compétitions		13 000
Produits des Stages		102 000
Produits Financiers		1 000
Produits exceptionnels		0
Quote part de reprise de Subvention équipements		17 000
	<u>RECETTES</u>	795 000
Achats	27 100	
Frais de Personnel (<i>Moins les aides</i>)	448 048	
Impôts et Taxes	18 000	
Services Extérieurs	13 000	
Charges Externes	77 300	
Autres Charges Extérieures	77 500	
Frais des Compétitions	100 000	
Frais Divers	3 000	
Frais Financiers	4 300	
Amortissements Imm.	52 000	
	<u>DEPENSES</u>	820 248
SOLDE : EXCEDENT		
SOLDE : DEFICIT		-25 248

RAPPORT FINANCIER

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2022 & 2023

* * *

Le budget de notre Association prévoit une **perte pour la saison 2022/2023 d'un montant de – 25 248 €**

La Capacité d'autofinancement sera de **9 212 Euros** et s'explique comme suit :

Résultat :	- 25 248
Amortissements :	+ 52 050
• Reprise Subvention d'Equipement :	- 17 590
Autofinancement	+ 9 212

Un montant d'autofinancement qui baisse, mais qui reste positif.

L'Amortissement de la construction n'a plus d'impact sur le résultat, contrairement à celui des agencements qui, par suite de la rénovation de notre terrain synthétique aura encore sur les années à venir (Amortissement sur 10 ans) :

Impact des Agencements sur les 3 saisons à venir à titre indicatif.
Des travaux sont prévus pour le bâtiment ce qui aura forcément un impact sur les amortissements.

	2022 & 2023	2023 / 2024	2024 / 2025
AGENCEMENTS Dont terrain synthétique <i>Amortissements 10%</i> Sur le montant restant à amortir	47 090	45 752	42 817
<i>Subvention Equipement</i> <i>terrain synthétique</i>	15 550	15 550	15 550
Total des Amortissements Impact s/ résultat	-31 540	-30 202	-27 267

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Trésorier Général,
Bruno FOLTIER**

DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Association
Siège social : 131 boulevard des Alliés
94 501 Champigny sur Marne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES DOCUMENTS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2022/2023

J'ai procédé à un examen limité des documents prévisionnels du District du Val de Marne de Football couvrant la période du 1er Juillet 2022 au 30 Juin 2023 sous forme de budget :

- Prévisionnel de Fonctionnement : 820.248 Euros
- Résultat Prévisionnel : -25.248 Euros (Déficit)

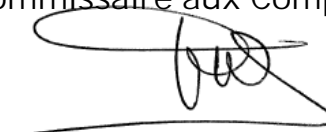
Mes contrôles ont consisté principalement à effectuer selon les normes de ma profession un examen analytique des données financières présentées et à obtenir des Dirigeants les informations nécessaires pour en apprécier la sincérité.

Toutefois, conformément aux dispositions légales mes contrôles n'avaient pas pour objet la certification de ces documents prévisionnels.

La sincérité des informations données dans la situation annexée au présent rapport n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à Paris
Le 28 Septembre 2022

ANGEL & ASSOCIES
PINAR Angel
Commissaire aux Comptes





Bilan des Actions Techniques



BILAN DES ACTIONS - SAISON 2021/22

TECHNIQUE



Cette saison, reprise après la COVID 19, s'est avérée bien remplie en termes d'Actions Techniques. Ces dernières sont fixées en fonction des politiques de l'Etat, fédérale, régionale et départementale. Les missions suivantes ont été effectuées en fonction des axes ci-dessous :

L'accompagnement des clubs,
La formation des Educateurs,
Le suivi des pratiques et des pratiquants,
Le développement du football en milieu scolaire,
Le suivi et le développement du football féminin,
Le développement et suivi du futsal,
Les détections, les sélections et les stages de perfectionnement,
Le développement des pratiques diversifiées,
L'Euro Féminin
JO 2024

LE PARCOURS DE FORMATION



28 formations dispensées, dont 5 organisées au sein de nos clubs
488 inscriptions cumulées pour 408 stagiaires présents, soit 84% de présence



4 certifications organisées
80 inscriptions cumulées pour 68 candidats participants
57 candidats reçus, soit 84% de réussite



PLANNING DES FORMATIONS 2021-2022

CFF1

U9 - Module 7-8 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
18/11/2021	19/11/2021	CAP CHARENTON	16/20
06/01/2022	07/01/2022	DISTRICT	10/18
03/02/2022	04/02/2022	VISIO	15/19
14/04/2022	15/04/2022	DISTRICT	16/19
16/05/2022	17/05/2022	DISTRICT	12/16
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
24/02/2022	25/02/2022	ANNULE	ANNULE
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
21/02/2022	22/02/2022	ANNULE	ANNULE

U11 - Module 9-10 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
25/11/2021	26/11/2021	DISTRICT	13/18
13/01/2022	14/01/2022	VISIO	17/19
10/02/2022	11/02/2022	VISIO	14/18
17/03/2022	18/03/2022	DISTRICT	17/19
02/06/2022	03/06/2022	DISTRICT	15/20
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
28/04/2022	29/04/2022	MAROLLES	18/19
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
25/04/2022	26/04/2022	ANNULE	ANNULE

CFF2

U13 - Module 11-12 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
21/10/2021	22/10/2021	DISTRICT	11/18
02/12/2021	03/12/2021	DISTRICT	19/19
20/01/2022	21/01/2022	VISIO	16/19
17/02/2022	18/02/2022	VISIO	ANNULE
24/03/2022	25/03/2022	DISTRICT	15/19

U15 - Module 13-14 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
15/11/2021	16/11/2021	BOISSY FC	15/17
13/12/2021	14/12/2021	PARC DU TREMBLAY	14/15
27/01/2022	28/01/2022	VISIO	16/19
07/03/2022	08/03/2022	ANNULE	ANNULE
07/04/2022	08/04/2022	DISTRICT	18/19

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
24/01/2022	25/01/2022	VISIO	16/18
03/03/2022	04/03/2022	ORLY	13/15
19/04/2022	20/04/2022	THIAIS	13/16

SEN - Module Seniors			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
14/02/2022	15/02/2022	VISIO	16/17
14/03/2022	15/03/2022	PARC DU TREMBLAY	15/15
20/06/2022	21/06/2022	THIAIS	12/16

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
09/12/2021	10/12/2021	DISTRICT	14/18
05/05/2022	06/05/2022	ANNULE	ANNULE
Module U6-U7 - Module 5-6 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
02/03/2022	02/03/2022	ANNULE	ANNULE
04/05/2022	04/05/2022	ANNULE	ANNULE

Gardien de But -Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
22/11/2021	23/11/2021	DISTRICT	8/9
03/03/2022	04/03/2022	DISTRICT	14/14
Animatrice Fédérale de Football			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
26/03/2022	02/04/2022	ANNULE	ANNULE
14/05/2022	21/05/2022	ANNULE	ANNULE

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
04/12/2021	04/12/2021	PARC DU TREMBLAY	16/20

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)			
Date Début	Date Fin	Localité	Nb Stagiaires
12/03/2022	12/03/2022	PARC DU TREMBLAY	14/20
28/05/2022	28/05/2022	PARC DU TREMBLAY	19/20
23/06/2022	23/06/2022	PARC DU TREMBLAY	19/20

LE FOOTBALL D'ANIMATION

2021-22 a été la saison de retour à la normale pour les pratiquants et nous-mêmes. Nous avons enregistré plus de licenciés que nous avions avant la crise sanitaire.

Comme chaque saison, avant la crise sanitaire, nous avons maintenu 3 réunions plénières dans trois secteurs différents afin de limiter les déplacements des clubs. Il s'agit au cours de ces réunions de présenter la saison et d'échanger avec les responsables des Ecoles de Football pour mieux les servir.

LA SAISON 2021-2022



U6-U7

14 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 5 festifoot - 1 Journée de Rentrée - JND

Les U8-U9

18 Plateaux proposés – 3 Interclubs – 1 Journée de Rentrée – JND

Les U10/U11 : 14 journées de Critérium – 2 Plateaux – un Critérium Départemental Elite Départemental ont été proposés ainsi que deux Challenges :

- Challenge Régional U11 : **Vainqueur US VILLEJUIF** (au niveau départemental et régional)
- Une Coupe Futsal

LA coupe futsal n'a pu avoir lieu, faute de disponibilité de gymnase

Les U12/U13 : Les Critérium Elites Louis Lefevre U12 et Claude Lachiche U13 ont été proposés comprenant des rencontres (avec défi technique en préambule), du futsal, et des rencontres de foot à 11 pour les U13.

- La Finale Départementale du Festival U13 PITCH a été remportée **par l'US VILLEJUIF**, qui a aussi gagné la Finale Régionale et Finale Nationale.
- La Coupe Départementale Futsal U13 : **Vainqueur** CHARENTON CAP

LES LABELS JEUNES – FEMININ - FUTSAL

Etat des Labels de notre département

AS Orly	551086	2019-2023		
Bords de marne Futsal	552645			2020-2023
Cachan CO	500752	2019-2023		
Charenton CAP	500012		2022-2025	
Choisy le roi AS	500031	2021-2024	2021-2024	
Creteil Lusitanos F.US	500689	2019-2023	2022-2025	
Ecole Plesséenne de Football	563822	2021-2024	2021-2024	
Fontenay sous-bois US	523873	2021-2024		
Ivry US	523411	2019-2023	2022-2025	
Joinville RC	537053	2021-2024	2022-2025	
Lusitanos Saint Maur US	526258	2019-2023	2022-2025	
Maisons Alfort FC	542388	2021-2024	2021-2024	
Nogent sur Marne FC	514388	2021-2024	2022-2025	
Portugais AC	532125	2021-2024	2021-2024	
Sucy FC	521870	2019-2023		
St Mandé FC	520523	2019-2023		
Thiais FC	512963		2021-2024	
VGA St Maur FF	739890		2021-2024	
Villeneuve Académie Football Cheminots	860294	2021-2024	2021-2024	
Vincennes CO	500138	2021-2024	2021-2024	
Vitry CA	500004	2022-2025		
Vitry ES	529210	2022-2025	2021-2024	
CLUBS	N° Affiliation	Label Jeunes	Label Féminin	Label Futsal

Nouveaux Labels – Saison 2021/22



LE PLAN DE PERFORMANCE

La Fédération propose « Le Parcours de l'Excellence Sportive » afin de détecter les jeunes talents des U13F aux U15F filles et des U13 aux U16 garçons. Le programme des « Espoirs du Football FFF » de la Direction Technique Nationale incite le District du Val de Marne de Football à organiser diverses détections et sélections.



U13F (Nées en 2009) :

52 profils ont participé au processus.

- 1er tour - 12/01/2022 – 23 joueuses présentes
- 2nd tour – 26/01/2022 – 41 joueuses présentes
- Tour Final – 02/02/2022 avec supervision DTN

Une liste de 20 joueuses a été communiqué à la DTN.

2 joueuses Val-de-Marnaise ont intégré le pôle espoir féminin.

U14F (Nées en 2007)

41 profils ont participé au processus.

- Début le 9 mars 2022 – Interdistrict le 16 avril 2022
- Rassemblements les 9, 16, 23 et 30 mars - Rencontre amicale le 6 avril 2022.

L'Interdistrict a eu lieu le 16 avril 2022 à Morfondé.

- 16 joueuses sélectionnées

U15F (Nées en 2006)

39 profils ont participé au processus.

- Début le 20 octobre - Interdistrict le 27 novembre
- 2 tours de détections + 1 entraînement + 1 match amical

Retours Interdistricts : 16 joueuses sélectionnées

- Manque de relations entre les joueuses dû à une mixité plus importante de la sélection
- Une joueuse s'est particulièrement illustrée
- Très bon état d'esprit - Solidarité et investissement
- Résultats sportifs mitigés (2N – 1D)





U13 (Nés en 2008) :

Début le 25 octobre – fin le 1er décembre

- 3 tours de détections qui symbolisent 11 rassemblements + supervisions de matchs

Nous avons modifié l'organisation et le système d'évaluation :

- Le système de tests permet d'observer différentes qualités de façon individuelle.
- La diminution du nombre de joueurs/rassemblement affine les observations.
- Les retours des clubs sont positifs et l'observation est plus pertinente.
- Le niveau des joueurs a diminué. La pandémie a impacté la formation des jeunes.
- 61 joueurs retenus pour participer au premier tour régional

Sur les 4000 candidats, 6 joueurs Val-de-marnais ont intégré la promotion de 23 joueurs au sein du pôle espoir.

U14 (Nés en 2007)

U15 (Nés en 2006)

45 profils ont participé au processus.

- Début le 13 octobre – Interdistrict le 11 novembre
- 3 tours de détections + 1 entraînement + 1 match amical

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Manque de relations entre les joueurs dû à une mixité plus importante de la sélection
- 2 joueurs se sont particulièrement illustrés
- Bon état d'esprit - Solidarité et investissement
- Résultats sportifs négatifs (1N – 2D)

U16 (Nés en 2005)



42 profils ont participé au processus.

- Début le 13 octobre – Interdistrict le 3 novembre

Retours Interdistricts : 16 joueurs sélectionnés

- Manque de relations entre les joueurs dû à une mixité plus importante de la sélection
- 4 joueurs se sont particulièrement illustrés
- Très bon état d'esprit - Solidarité et investissement
- Résultats sportifs positifs (2V – 1D)

U17-U18 Futsal (Nés en 2005-2004)

22 joueurs ont participé aux 3 tours de détections départementaux. Six ont accédé à la détection régionale. Aucun d'entre eux n'a été retenu pour la sélection régionale.

Nous avons retenu 10 joueurs pour la sélection départementale. Elle a participé à 3 matches amicaux avant d'affronter la sélection seine et marnaise et celle de la Seine Saint Denis.

Match amical contre Noisiel Futsal Club



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs ont eu lieu directement au sein des clubs.

Catégorie	Date	Heure	Recevant	Visiteur	Terrain	Observateur
U16 Régional 3	12/09/2021	13h00	St Maur Vga	Ulis Co	STADE DES CORNEILLES 47 BOULEVARD DES CORNEILLES - 94100 ST MAUR DES FOSSES	OUDAYA
U16 Régional 1	12/09/2021	15h00	Creteil Lusitanos Us	Fleury 91 Fc	STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE 4 TERRAIN ANNEXE OUEST RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL	OUDAYA
U13 Crit Interdep	18/09/2021	12h00	Joinville R.C.	Aubervilliers Jeunes	STADE JEAN-PIERRE GARCHERY 1 AVENUE DES CANADIENS JOINVILLE LE PONT - 75012 PARIS 12	MUONGKHOUNE
U13 Crit Interdep	18/09/2021	12h30	Choisy Le Roi As	Melun FC	STADE JEAN BOUIN N°2 RUE POMPADOUR - 94600 CHOISY LE ROI	LE RAY
U13 Crit Interdep	18/09/2021	12h30	Vincennes Co	Bondy AS	STADE LÉO LAGRANGE N° 2 TERRAIN MATUIDI ROUTE DE LA PYRAMIDE FACE AU PARC FLORAL - 75012 PARIS 12	ZIDANE
U13 Crit Interdep	18/09/2021	14h00	Villejuif U.S.	Red Star FC	PAS DE FEUILLE DE MATCH	LE GUYADER
U15 Régional	18/09/2021	16h00	Creteil Lusitanos Us	Paris Ctre Formation	STADE FRANÇOIS DESMONT entrée gymnase plaisance Avenue Laferriere - 94000 CRETEIL	KUNTZMANN
U13 Crit Interdep	25/09/2021	11h30	Creteil Lusitanos Us	Joinville R.C.	STADE FRANÇOIS DESMONT entrée gymnase plaisance Avenue Laferriere - 94000 CRETEIL	FONTAINE
U14 R1	25/09/2021	16h00	Villejuif U.S.	Paris FC	STADE KARL MARX AVENUE KARL MARX - 94800 VILLEJUIF	GUN
U16 Départemental 2	26/09/2021	13h00	Charenton CAP	Lusitanos US 2	STADE HENRI GUÉRIN CHEMIN DE HALAGE PONT MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT	LE GUYADER
U16 Régional 3	26/09/2021	13h00	Vincennes Co	Montfermeil Fc	MATCH REPORTE	ZIDANE
U16 Régional 3	26/09/2021	13h00	Choisy Le Roi As	Boulogne Bil. Ac	STADE JEAN BOUIN N°3 RUE POMPADOUR - 94600 CHOISY LE ROI	LE RAY
U16 Régional 1	26/09/2021	15h00	Creteil Lusitanos Us	Bretigny Fcs	STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE 4 TERRAIN ANNEXE OUEST RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL	KUNTZMANN
U14 Régional 1	02/10/2021	14h00	Creteil Lusitanos Us	JA Drancy	STADE FRANÇOIS DESMONT entrée gymnase plaisance Avenue Laferriere - 94000 CRETEIL	KUNTZMANN
U14 Départemental 3	09/10/2021	15h30	Villecresnes US	Maisons-Alfort FC	STADE GILBERT VANDAR 1 RUE DU REVEILLON - 94440 VILLECRESNES	KUNTZMANN
U16 Régional 2	10/10/2021	12h00	Paris FC	Joinville RC	STADE DÉJERINE 1 36 RUE DES DOCTEURS DEJERINE PORTE DE MONTREUIL - 75020 PARIS 20	ZIDANE
U16 Départemental 1	10/10/2021	13h00	Joinville R.C. 2	Maisons-Alfort FC	STADE JEAN-PIERRE GARCHERY 1 AVENUE DES CANADIENS JOINVILLE LE PONT - 75012 PARIS 12	DELAGE
U16 Départemental 1	10/10/2021	14h30	Fontenay US	Le Perreux Fr	STADE GEORGES LE TIEC 2 TERRAIN ANNEXE 2 RUE GABRIEL LACASSAGNE - 94120 FONTENAY SOUS BOIS	PARCINSKY
U16 Coupe 94	17/10/2021	13h00	Arcueil COM	Maisons-Alfort FC	STADE LOUIS FRÉBULT 1 TERRAIN GILLES BRETON 21 RUE DU COLONEL FABIEN - 94110 ARCUEIL	
U16 Coupe 94	17/10/2021	13h00	Sucy FC	Nogent FC	PARC DES SPORTS N°1 76 RUE DU TILLEUL - 94370 SUCY EN BRIE	
U16 Coupe 94	17/10/2021	13h30	Cachan ASC CO	Chevilly Larue ELAN	STADE DUMOTEL 1 AVENUE DUMOTEL - 94230 CACHAN	
U16 Coupe 94	17/10/2021	13h30	Vitry CA	St Mandé FC	STADE ARRIGHI 49 RUE DE CHOISY - 94400 VITRY SUR SEINE	GUN
U16 Coupe de Paris	17/10/2021	13h00	Vincennes Co	ACBB	STADE LÉO LAGRANGE N° 2 TERRAIN MATUIDI ROUTE DE LA PYRAMIDE FACE AU PARC FLORAL - 75012 PARIS 12	DELAGE
U16 Coupe de Paris	17/10/2021	13h00	Joinville RC	Etampes FC	STADE JEAN-PIERRE GARCHERY 2 TERRAIN ANNEXE 12 AVENUE DES CANADIENS JOINVILLE LE PONT - 75012 PARIS 12	
U16 Coupe de Paris	17/10/2021	12h00	Issy-les-Mx FC	Villejuif US	STADE GABRIEL VOISIN 4/6 BD DES FRERES VOISIN - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	BATHENAY

LA PRATIQUE FEMININE



IL EST PRIORITAIRE POUR LE DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE. L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS ET DE SES LICENCIEES EST ANCRE DANS NOTRE QUOTIDIEN. CETTE DEMARCHE EST ILLUSTRÉE PAR **UNE AUGMENTATION DE 19% DU NOMBRE DE LICENCIEES.**

Participations des clubs aux critères organisés par le district

SUIVI NOMBRE EQUIPES FEMINIQUES 2021-2022

DISTRICT	U7F-U9F	U11F à 5	U11F à 8	U13F à 5	U13F à 8	U15F	U18F	SENIORS à 8	SENIORS D1F	FUTSAL F
94	12	X	17	X	21	16	4	5	8	X

ENGAGEMENTS CRITERIUMS FEMINIQUES - SAISON 2021/2022

U11 Poule A	U11 Poule B	U13 Poule A	U13 Poule B
8	8	10	10
AS ORLY	AAS FRESNES	APAC CHAMPIGNY	AAS FRESNES
CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	CAP CHARENTON	AS ORLY	AJ LIMEIL BREVANNES
ES VITRY	CHAMPIGNY FC 94	CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	CAP CHARENTON
FC MAISONS-ALFORT	FOOTBALL CLUB DE NOGENT	ÉCOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	CO CACHAN
RC JOINVILLE	LUSITANOS ST MAUR U.S.	ES VITRY	HAY LES ROSES CA
THIAIS FC	ST MANDE FC	FC MAISONS-ALFORT	THIAIS FC 2
US CRETEIL LUSITANOS	US IVRY FOOTBALL	THIAIS FC	US IVRY FOOTBALL
VGA ST MAUR FF	USF FOOTBALL	US CRETEIL LUSITANOS	US VILLENEUVE ABLON
	VILLENEUVE ACADEMIE FC	USF FOOTBALL	USF FOOTBALL 2
		VGA ST MAUR FF	VGA ST MAUR FF 2

U15 Poule Samedi	U15 Poule Dimanche	U18 et Seniors
8	10	9
AJ LIMEIL BREVANNES 2	AJ LIMEIL BREVANNES	CAUDACIENNE ES
BOISSY FC	APAC CHAMPIGNY	CHEVILLY LARUE ELAN
FOOTBALL CLUB DE NOGENT	CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES
PERREUX ASF	ÉCOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	FC MAISONS-ALFORT
VALENTONFA	FC MAISONS-ALFORT	FOOTBALL CLUB DE NOGENT
VGA ST MAUR FF 2	LUSITANOS ST MAUR U.S.	PERREUX ASF
VILLEJUIF US	RC JOINVILLE	SUCY FC
VILLENEUVE ACADEMIE FC	SUCY FC	THIAIS FC
	US CRETEIL LUSITANOS	US CRETEIL LUSITANOS
	USF FOOTBALL	

N° d'affiliation	CLUBS	Educateur/trice désigné(e) sur l'équipe	Modules U7 ou U9 oui/non	Participation (oui/non)												Nbre de plateaux avec au moins 1 équipe				
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
551086	AS ORLY	GONZALEZ KEVIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	4
500138	C.O VINCENNES	GRENECHE DYLAN	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	3
500689	CRETEIL LUSITANOS	STÉPHANE CALÉGARI	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	3
537053	JOINVILLE R.C	NOEL CLAUDIA	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	6
542388	MAISON ALFORT	COMPERE STEEVE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	6
739890	VGA SAINT MAUR	RABUSSEAU BERENICE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	5
512963	THIAIS FC	CHOQUET PASCALE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	5
529210	VITRY E.S.	AUBRY CARINI AURELIEN	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	3
510665	CHAMPIGNY FC 94	SMABI RABIA	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	1
500012	CHARENTON CAP	GOURDOU JEAN PHILIPPE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	1
510193	ORMESSON		non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	2
563822	ECOLE PLESSENE	FERREIRA CINDY	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	indiquer la date	indiquer la date	2



N° d'affiliation	CLUBS	Educauteur/trice désigné(e) sur l'équipe	Module U11 oui/non	Participation (oui/non)																			Nombre de participations de l'équipe	Nombre Total de journées proposées par le District							
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19									
				10/10/2021	17/10/2021	14/11/2021	21/11/2021	28/11/2021	05/12/2021	16/01/2022	23/01/2022	30/01/2022	06/02/2022	13/02/2022	20/03/2022	27/03/2022	03/04/2022	10/04/2022	17/04/2022	15/05/2022	29/05/2022										
551086	AS ORLY	GONZALEZ Kevin	OUI						OUI																8	19					
500138	C.O VINCENNES	MOUSTACHE Georges	NON																								7	19			
500689	CRETEIL LUSITANOS	GARNIEROT Audrey	NON	OUI																								9	19		
537053	JOINVILLE R.C	AKIKI Sofia	OUI																										10	19	
542388	MAISON ALFORT	GRUMETA Mélinda	NON			OUI																							6	19	
799890	VGA SAINT MAUR	LEFEBVRE KIMBER Melanienne	OUI			OUI																							9	19	
512963	THIAIS FC	CHOQUET Pascal	OUI																											5	19
529210	VITRY E.S.	BAMBA Nour Fatim	NON				OUI																						10	19	
510665	CHAMPIGNY FC 94	SWAHI Rabaa	OUI																											5	19
500012	CHARENTON CAP	THURY Thomas	OUI																											4	19
528873	FONTENAY US	ATTIOUBÉ Emmanuel	NON																											4	19
500494	FRESNES A.A.S	FRADIN Andrea	NON																											3	19
514388	NOGENT S/MARNE F.C.	SAIDANI Kilian	NON																											4	19
520523	ST MANDE FC	BOUM Pierre Emmanuel	NON																											7	19
526258	ST MAUR LUSITANOS	ZOLA Joel	OUI			OUI																								5	19
523411	US IVRY	ABOUSSOU Fatoumata	OUI				OUI																							3	19
860294	VILLENEUVE AFC	PREMONT Loïc	OUI																											4	19



ACTION PROMOTIONNELLE

EURO FEMININ U10 / U11 F



Le 22 juin 2022, le District a organisé son Euro Féminin à destination des U10F et U11F. Cet événement festif a réuni 12 clubs engagés dans le développement de la pratique féminine. Ayant un objectif promotionnel, l'évènement était ouvert aux licenciées, même si celles-ci ne faisaient pas partie d'une équipe. C'est 66 jeunes filles qui ont pu profiter de cette journée de football.

TOURNOI FÉMININ
District Val-de-Marne

Mercredi | De 13h00
22 juin 2022 | À 16h30

LOTS À GAGNER
Lottery

Inscription obligatoire avant le 12 juin

POUR LES U10-U11



NOTRE OBJECTIF EST ET RESTERA D'ACCOMPAGNER LES CLUBS POUR L'ENSEMBLE DE LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT.

- LA DEMARCHE ET LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE
- LES ELEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ENCADREMENT DEDIE.
- DES DONNEES SPECIFIQUES SUR LES CARACTERISTIQUES DES JOEUSES.
- L'OFFRE DE PRATIQUE PRECONISEE ET ADAPTEE AU PUBLIC FEMININ.
- LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE DES FILLES POUR ORIENTER LES JOEUSES A POTENTIEL



PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Les différentes actions menées en partenariat avec l'Education Nationale permettent de pratiquer le football tout en maîtrisant les rythmes familiaux, scolaires et sociaux ainsi pour cette saison, des gestes barrières. Deux axes sont aujourd'hui principalement développés sur le District :

- A l'Ecole Primaire : Partenariat Education Nationale et USEP

Pour la 21^{ème} saison, malgré la crise sanitaire un cycle football a été proposé dans le département intitulé « FOOT A L'ECOLE ».

Deux objectifs sportif et artistique à atteindre pour ce concours :

1- Participer à un cycle de 6 séances de football

2- Réaliser une production artistique en lien avec le thème « **du joueur(se) citoyen(ne) à l'écocitoyen(ne)té** ».

10 circonscriptions, 21 écoles, 65 classes, 1552 enfants (CE2, CM1, CM2, CLIS et double niveaux) ont participé.

390 séances ont été mises en place dont la moitié avec un éducateur missionné par le District.

4 journées finales ont été mises en place à Champigny sur Marne, Orly, Sucy et Villeneuve Saint Georges.

Le Lauréat National 2022 de la production dynamique est la classe de CM1 – Ecole Jean Rostand B à Boissy Saint Léger – Mme Corraze Stéphanie



Le Lauréat National 2022 de la production statique est la classe de CM2 – Ecole Romain Gary à Thiais – Mr Corotte Nathan.



- Au Collège/Lycée :

3 Sections Sportives : CRETEIL, ORLY, BOISSY SAINT LEGER

Ci-dessous la détection en image de la section sportive de Boissy Saint Léger



LE FUTSAL

Pour la troisième saison, nous avons proposé des plateaux et critères aux jeunes des U6 aux U15 aux clubs Futsal. La pratique s'organise le weekend sans contrainte horaire.

Après concertation avec les clubs Futsal et les Districts limitrophes, nous avons renouvelé les actions suivantes :

- **U6-U7** : organisation de plateaux à 2 ou 3 clubs selon les effectifs (jeux et rencontres 4 contre 4 sur demi-terrain)
- **U8-U9** : organisation de plateaux à 2 ou 3 clubs selon les effectifs avec des rencontres à 5 contre 5 sur un terrain.
En seconde partie de saison, nous avons mis en place un critérium interdépartemental avec le 77.
- **U10-U11** : Organisation de critérium avec le 91 et le 77 à 6 équipes ;
- **U12-U13** : Organisation de critérium avec le 91 et le 77 à 9 équipes ;
- **U14-U15** : Organisation de critérium avec le 91 et le 77 à 8 équipes ;

Les objectifs de la prochaine saison en direction des clubs sont :

- Participation des clubs à la Coupe Futsal U13 et à la Coupe Futsal U11
- Encourager les clubs à la pratique futsal
- Former les éducateurs à la pratique Futsal
- Encourager les clubs à mettre en place une section futsal
- Aider à la structuration des clubs
- Modifier les catégories d'âge
- Consolider la Commission Futsal

Lors des Finales, les trophées ont été remis par **Mr Landry N'GALA**, joueur aux 68 sélections en Equipe de France, qui a assisté toute l'après-midi aux différentes rencontres.



LE CAP CHARENTON VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13G



L'AS ORLY VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U13F



LA VGA SAINT MAUR FEMININES VAINQUEUR DE LA COUPE FUTSAL U11F



ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Pour le Conseil Départemental - *Val d'Ingo*

Mise en place et animation de deux stands de tirs de précision lors des courses Val d'Ingo et Val d'Ingo juniors le 5 juin 2022 au Parc Interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi.

Pour le Conseil Départemental - *Caravane des jeux*

Mise en place et animation de différents ateliers permettant la promotion de la pratique au sein du parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine. Les ateliers mis en place correspondaient à du « tir de précision », du « Footgolf » et du « Futnet ».



Service National Universel

4 interventions pédagogiques et sportives dans le cadre du Service National Universel sur le site de Villecresnes (94440).

Pour l'association Premier de Cordée

Mise en place de 5 Interventions dans les hôpitaux auprès de jeunes handicapés. Ce qui représente environ une centaine d'enfants.

Nous avons aussi animé un atelier football le MERCREDI 20 MAI à la « Journée Evasion » proposée par l'association Premier de Cordée au Stade de France au mois de juin. Environ 350 enfants souffrant de différents handicaps ont pu jouer au football.





En partenariat avec les IME et IMPRO du département, nous avons mis en place 5 journées qui ont permis aux usagers en situation de handicap de pratiquer le football.



CONCLUSION

Dans la continuité de l'EURO Féminin, le mondial masculin et féminin nous permettront de poursuivre notre communication sur la pratique du football. Les bénéfices de l'EURO Féminin et de notre travail mis en œuvre, nous permet de constater une augmentation de 19% de licenciées en pratique féminine. Ces chiffres devraient poursuivre leur ascension lors de la rentrée 2022/23 et seront amplifiés grâce à l'organisation des deux Mondiaux. Néanmoins, nous devons accompagner nos clubs dans la gestion de ces flux et assurer la conservation d'une qualité d'accueil au sein de nos structures.

La **formation de cadres** reste une des priorités du District. Elle permet de former et d'offrir, outre des compétences footballistiques aux éducateurs, un climat d'entraînement sain et une méthode pédagogique adaptée aux jeunes licenciés. La demande reste importante du fait de la qualité des contenus, de l'approche ludique de l'équipe pédagogique, ainsi que du besoin de se former pour encadrer.

La DTN incite à la **diversification des pratiques**. Ce qui nous amène à proposer de nouvelles pratiques telles que le Footgolf, le Futnet ou le Foot en marchant. Le Futsal reste un axe prioritaire de notre développement.

La **pratique féminine** est en pleine expansion et le district répond à cette évolution en proposant chaque saison une offre de pratique plus aboutie et complète. Celle-ci permet actuellement de faire pratiquer les U6F jusqu'au Seniors F.

Également, notre politique interne nous amène à diversifier notre public, c'est pourquoi nous axons davantage nos actions vers les publics **en situation d'handicap**.

Le **Programme Educatif Fédéral et le « Label Jeunes »** restent des outils incontournables sur lesquels les clubs et le District doivent s'appuyer pour répondre à ces objectifs.

Toutes les activités (le suivi des écoles de football, les sélections –détectives filles et garçons, les interventions dans les écoles primaires, le soutien aux sections sportives, les rassemblements Futsal...) ont été menées de front par l'ensemble de la Technique du District sous les Directives du Comité de Direction et avec les membres des différentes Commissions d'Arbitrage, du Football d'Animation, du Football Diversifié, Féminines, Médicale, Football en Milieu Scolaire et en particulier Technique) !



MERCI A TOUS

La Technique du District du Val de Marne de Football qui a pour mission principale d'être au service des clubs en tenant compte des Directives Nationales et Régionales.

- DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL -

*131 Boulevard des Alliés
94500 Champigny sur Marne*

Tél : 01.55.96.11.00

Site :

<http://districtvaldemarne.fff.fr>

Adresses mails :

secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

technique@districtvaldemarne.fff.fr

cda@districtvaldemarne.fff.fr

formation@districtvaldemarne.fff.fr

